



CAMEROUN

QUESTIONS GÉNÉRALES

Mai 2026

Ce document sur le Cameroun a été rédigé par une équipe des services du Fonds monétaire international comme document de référence pour les consultations périodiques avec le pays membre. Il repose sur les informations disponibles au moment où il a été achevé, le 9 mars 2026.

Le présent document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : +1 (202) 623-7430 • Télécopie : +1 (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington



CAMEROUN

Questions Générales

9 mars 2026

Approuvé par
le **Département**
Afrique

Rédigé par Bahrom Shukurov, Andrea Atencio De Leon,
Sampawende Jules Tapsoba, Céline Thévenot, Du Prince
Tchakote et Islom Urolov

TABLE DES MATIÈRES

RENFORCER LA MOBILISATION DES RECETTES INTÉRIEURES POUR ACCROITRE LA RÉSILIENCE DES FINANCES PUBLIQUES AU CAMEROUN	3
A. Introduction et Contexte de Politique Économique	3
B. Faits Stylisés : Recettes et Espace Budgétaire	4
C. Résultats et Défis en Matière de Recettes Fiscales	6
D. Dépenses Fiscales : Coût Budgétaire	11
E. Estimation du Potentiel de Recettes Fiscales du Cameroun	13
F. Scénarios de Réforme : Trains de Réformes Relatives à la Politique et à l'Administration	14
G. Risques et Suivi	19
H. Conclusion	20
GRAPHIQUES	
1. Évolution des Recettes Publiques et de la Composition de l'Impôt, 2007–24	5
2. Recettes Fiscales, 2007–24	7
3. Composition des Recettes Fiscales, 2024	8
4. Recettes Issues de l'Impôt sur les Sociétés et de l'IRPP, taux et Productivité	9
5. Productivité de la TVA et Taux Standard, 2022	10
6. Dépenses	12
7. Total des Recettes Fiscales	14
TABLEAU	
1. Estimations du Modèle de Frontière Stochastique	23

ENCADRÉ

1. Ce qu'il ressort d' Études Réalisées sur le Supplément de Recettes lié à la Réforme Fiscale	19
--	----

ANNEXE

I. Estimation du Potentiel Fiscal	21
-----------------------------------	----

Bibliographie	25
---------------	----

**LIBÉRER LE POTENTIEL DE CROISSANCE DU CAMEROUN : ALLÉGER LES
CONTRAINES QUI PÈSENT SUR LE SECTEUR FINANCIER ET COMBLER LES
LACUNES EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES**

A. Introduction	27
-----------------	----

B. Contraintes Pesant sur le Secteur Financier et Limitant l'Accès au Financement	29
---	----

C. Insuffisance des Infrastructures et Efficience des Investissements	33
---	----

D. Estimation des Gains de Croissance Résultant des Améliorations du Secteur Financier et des Infrastructures	37
---	----

E. Conseils	41
-------------	----

F. Conclusion	45
---------------	----

GRAPHIQUES

1. Répartition des Entreprises Privées au Cameroun par Taille en 2024	27
---	----

2. Principaux Obstacles Rencontrés par les Entreprises	29
--	----

3. Développement du Secteur Financier du Cameroun et des Pays Pairs 1990–2020	30
---	----

4. Crédit Intérieur au Secteur Privé	31
--------------------------------------	----

5. Caractéristiques des Prêts Bancaires au Cameroun	32
---	----

6. Raccordement à l'Électricité dans les Zones Rurales et Urbaines	34
--	----

7. Indice d'Accès Rural et PIB par Habitant, 2018	34
---	----

8. Dépenses d'Investissement	36
------------------------------	----

9. Dépenses d'Investissement Planifiées et Exécutées	36
--	----

10. PIB par Habitant Réalisé par Rapport aux Prévisions en 2024	40
---	----

TABLEAU

1. Résultats de la Régression : Développement du Secteur Financier, Infrastructures et Revenu par Habitant	39
--	----

ANNEXE

I. Liste des Pays Inclus dans le Modèle	47
---	----

Bibliographie	46
---------------	----

RENFORCER LA MOBILISATION DES RECETTES INTÉRIEURES POUR ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES FINANCES PUBLIQUES AU CAMEROUN¹

Il est primordial de renforcer la mobilisation des recettes intérieures afin d'accroître la résilience des finances publiques du Cameroun. Les réformes récentes, en particulier l'avancée notable de la modernisation de l'administration fiscale, s'inscrivant dans la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme des autorités, ont jeté des bases importantes. Toutefois, le Cameroun continue de percevoir des recettes bien inférieures à son potentiel fiscal, et un écart d'efficacité considérable subsiste malgré les progrès récents. Pour combler cet écart, les autorités devront prendre un train de mesures échelonnées en matière de politique et d'administration fiscales, adaptées au contexte local. Divers exemples au niveau mondial indiquent que même une petite amélioration initiale peut contribuer à insuffler une dynamique de réformes plus approfondies. Des mesures globales peuvent apporter des avantages budgétaires substantiels et pérennes. L'efficacité de la mise en œuvre du programme de réformes des autorités déterminera quand et dans quelle mesure ces mesures porteront leurs fruits.

A. Introduction et Contexte de Politique Économique

1. Le Cameroun est à la croisée des chemins en ce qui concerne la trajectoire de ses finances publiques. Les autorités ont une occasion précieuse de renforcer la résilience des finances publiques et d'accroître la marge de manœuvre budgétaire afin d'effectuer des investissements prioritaires dans le domaine social et les infrastructures. L'évolution récente de la situation macroéconomique laisse entrevoir des signes encourageants : la croissance est repartie à la hausse et a atteint 3,5 % en 2024, et l'inflation se rapproche du seuil de convergence de la CEMAC. Les problèmes de sécurité constants ont sans doute limité la mobilisation des recettes dans certaines régions.

2. Les pressions budgétaires persistent. Il est important que le Cameroun renforce la mobilisation de ses recettes intérieures pour maintenir la croissance et préserver la stabilité de ses finances publiques. La dette publique reste modérée, à 43 % du PIB, mais le service de la dette devrait absorber environ 17 % des recettes fiscales au cours des trois prochains exercices, ce qui pourrait limiter la flexibilité du budget. Les données internationales laissent penser que les pays dont le ratio recettes fiscales/PIB est inférieur à environ 15 % ont souvent du mal à assurer les fonctions essentielles de l'État et à atteindre leurs objectifs de développement (FMI, 2025). Le risque de surendettement du Cameroun est aujourd'hui jugé élevé. Deux indicateurs clés (le rapport entre le service de la dette extérieure et les recettes et celui entre le service de la dette extérieure et les exportations) excèdent leur seuil respectif dans le scénario de référence du FMI. Un renforcement de la mobilisation des recettes intérieures sera essentiel pour reconstituer les marges de manœuvre budgétaires et alléger les contraintes dans le processus d'emprunt à des taux avantageux. En effet,

¹ Rédigé par Bahrom Shukurov, Islom Urolov et Céline Thévenot.

les investisseurs suivent de près les risques de liquidité pour la viabilité de la dette. Des progrès sont à noter, à particulier dans l'administration des recettes, s'inscrivant dans la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme des autorités. Cependant, les résultats restent modestes : les recettes fiscales de l'administration centrale s'élevaient à 12,3 % du PIB en 2024, par rapport à 11,5 % il y a dix ans. Le système fiscal continue de reposer largement sur les impôts indirects, en particulier la TVA, tandis que le potentiel des impôts directs et des taxes foncières reste sous-exploité. Comme le montrent des études récentes, les dépenses fiscales et les exonérations réduisent aussi l'assiette de l'impôt.

3. Objectif et champ d'application du présent document. Compte tenu de ces défis, le présent document passe en revue les possibilités pour renforcer la mobilisation des recettes intérieures afin de soutenir la viabilité budgétaire et une croissance inclusive, conformément à la Stratégie nationale de développement 2020–30 (SND30) du Cameroun. Il examine le potentiel de recettes fiscales du Cameroun, le coût budgétaire et l'efficacité des dépenses fiscales actuelles. Des scénarios de réforme sont élaborés, associant des mesures relatives à la politique fiscale et des améliorations de l'administration des recettes. L'évaluation de l'écart de recettes fiscales s'appuie sur un étalonnage comparatif entre pays et des méthodes d'analyse de frontière stochastique.

B. Faits Stylisés : Recettes et Espace Budgétaire

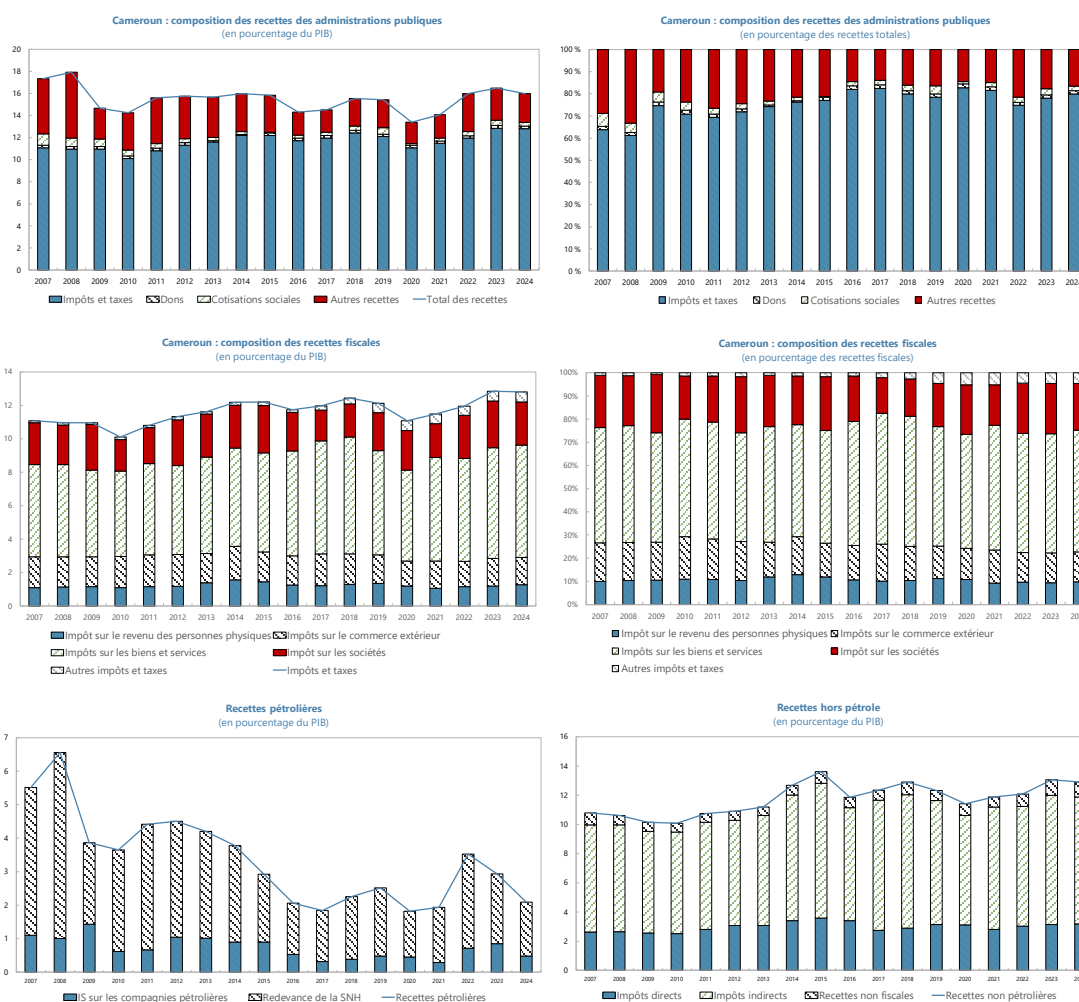
Structure des Recettes

4. La structure des recettes du Cameroun est principalement fondée sur les rentrées fiscales, avec une part prépondérante des impôts indirects. Les impôts sur les biens et services, essentiellement la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits d'accise, en constituent la majeure partie, suivis par les taxes sur le commerce international et l'impôt sur les sociétés. L'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ne représente qu'une part relativement faible des recettes fiscales totales. Au fil du temps, les parts de l'impôt sur les sociétés et de l'IRPP sont restées globalement stables. Celle des taxes sur le commerce a quant à elle légèrement diminué, en phase avec les efforts d'intégration régionale du Cameroun et la réduction progressive des droits de douane. Les recettes provenant des dons et des cotisations sociales ont été relativement modestes. D'autres sources de recettes, notamment les redevances versées par la Société nationale des hydrocarbures (SNH) et les recettes non fiscales, ont fluctué au fil du temps, en grande partie en fonction de l'évolution de la production pétrolière et des variations des cours mondiaux (graphique 1).

5. Cette composition des recettes fiscales permet d'identifier les domaines dans lesquels le système fiscal du Cameroun pourrait être amélioré. Aujourd'hui, les recettes reposent principalement sur les taxes à la consommation, ce qui suggère qu'il serait possible d'élargir l'assiette de l'impôt direct. Par ailleurs, la faible proportion de l'IRPP s'explique par des raisons structurelles, comme la taille limitée du secteur de l'emploi formel et les difficultés administratives persistantes. En outre, les exonérations, en particulier dans les régimes de TVA et d'investissement, réduisent l'assiette de l'impôt et limitent la productivité des recettes, ce qui laisse entrevoir des possibilités de rationalisation à terme.

6. En raison de la baisse des recettes pétrolières, le pays doit davantage compter sur des sources hors pétrole plus stables. Le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures s'avère donc d'autant plus important. Les recettes liées au pétrole, notamment l'impôt sur les sociétés versé par les compagnies pétrolières et les redevances de la SNH, ont considérablement diminué, après avoir atteint un pic à la fin de la première décennie 2000, pour s'établir à environ 2 % du PIB en 2024, principalement en raison de la baisse de la production et de la volatilité des prix mondiaux. En revanche, les recettes non pétrolières sont restées relativement stables, représentant 12 à 13 % du PIB ; les impôts indirects en restant la principale source (graphique 1).

Graphique 1. Cameroun : Évolution des Recettes Publiques et de la Composition de l'Impôt, 2007–24^{1/}



Source : calculs des services du FMI fondés sur les données des PEM.

^{1/} Les recettes totales comprennent les impôts et taxes, les dons, les cotisations sociales et les autres recettes. Les recettes fiscales comprennent l'impôt sur les sociétés perçu auprès des compagnies pétrolières. Les recettes pétrolières englobent l'impôt sur les sociétés versé par les compagnies pétrolières ainsi que les redevances pétrolières. Les recettes hors pétrole incluent les recettes fiscales, à l'exception de l'impôt sur les sociétés des entreprises pétrolières, ainsi que les recettes non fiscales.

Sous l'Angle de l'Espace Budgétaire

7. Bien que le niveau d'endettement du Cameroun reste modéré, sa marge de manœuvre budgétaire est restreinte par d'importantes obligations au titre du service de la dette, ce qui limite sa capacité à financer les dépenses sociales et d'investissement prioritaires. Dans ce contexte, il est important de mobiliser des recettes intérieures supplémentaires. Si les recettes fiscales perçues n'augmentent pas sensiblement, des domaines cruciaux pour le développement, tels que les infrastructures, l'éducation et la santé, risquent de ne pas bénéficier d'un financement suffisant. Ce document examine différents scénarios de réforme, en cohérence avec la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme des autorités. Les objectifs sont d'élargir l'assiette de l'impôt, d'améliorer le civisme des contribuables et de rationaliser les dépenses fiscales afin de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire durable.

C. Résultats et Défis en Matière de Recettes Fiscales

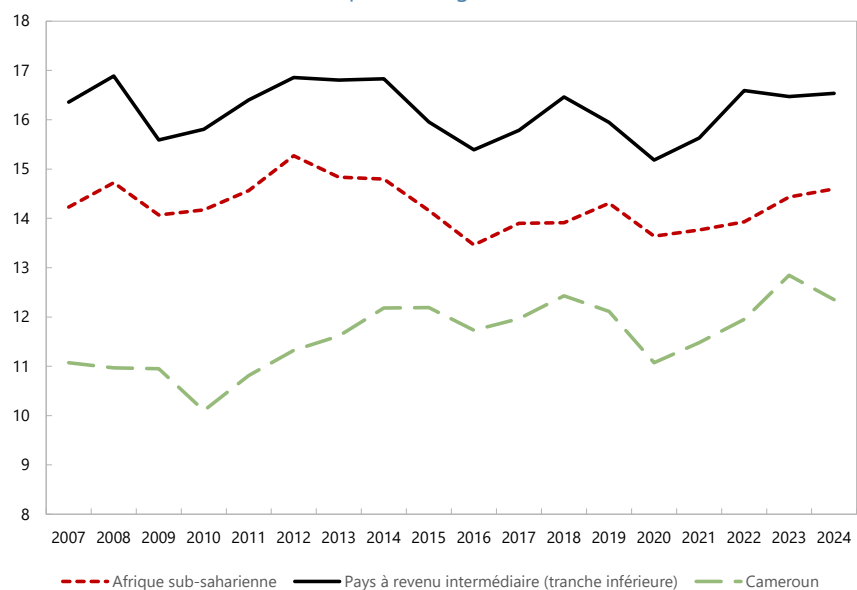
Résultats en Matière de Recettes Fiscales

8. Le ratio des recettes fiscales au PIB du Cameroun reste relativement faible (environ de 12 % pour l'administration centrale), par rapport à une moyenne d'environ 15 % pour l'Afrique subsaharienne et de 16 % pour les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), sur la base d'une couverture comparable². Si l'écart avec les autres pays de la CEMAC s'est réduit après 2015 (sous l'effet, principalement, de la baisse des recettes dans d'autres pays membres), les recettes du Cameroun restent inférieures de plusieurs points de pourcentage à celles des autres pays d'Afrique subsaharienne et des PRITI. Cette situation témoigne d'un écart structurel en matière de mobilisation des recettes intérieures et souligne l'importance de poursuivre les réformes pour améliorer la perception de l'impôt non tiré des ressources naturelles.

² Dans la présente analyse, les recettes fiscales comprennent l'impôt sur les sociétés prélevé auprès des entreprises exportatrices de pétrole et d'autres produits de base, afin de permettre une comparaison entre les pays, les données sur les recettes fiscales non liées aux ressources naturelles étant limitées. Le ratio recettes fiscales/PIB atteint environ 14 % si l'on inclut les recettes perçues par les collectivités locales consécutivement à des réformes de décentralisation. Par souci de cohérence, les références utilisées ici pour le Cameroun, l'Afrique subsaharienne et les PRITI sont basées uniquement sur les recettes fiscales de l'administration centrale, conformément à la couverture retenue dans le graphique 2.

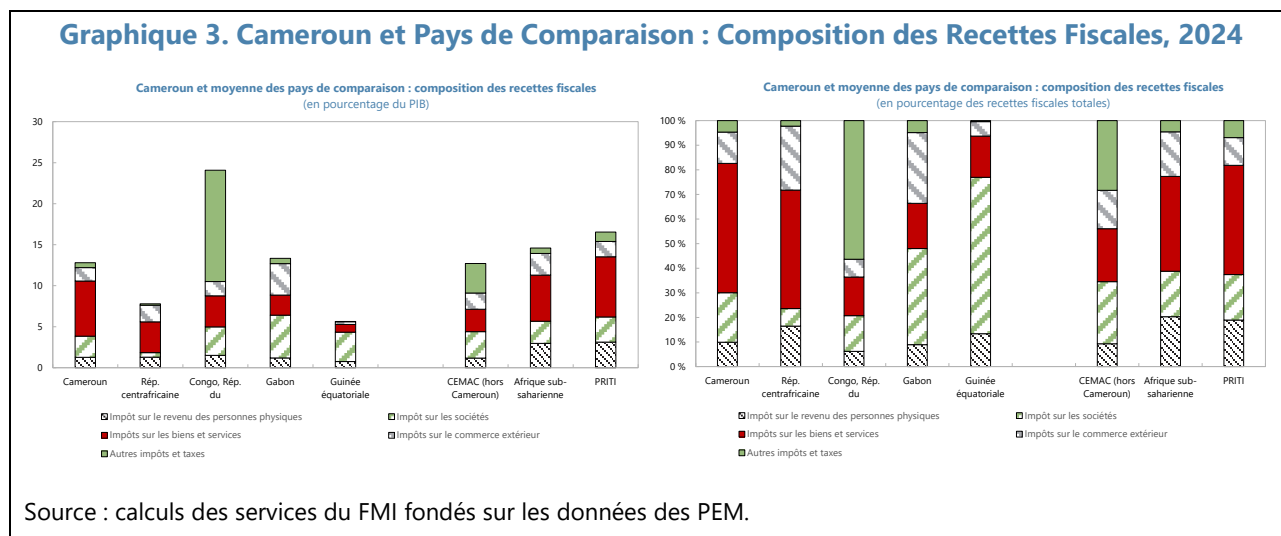
Graphique 2. Cameroun et Pays de Comparaison : Recettes Fiscales, 2007–24

(En pourcentage du PIB)



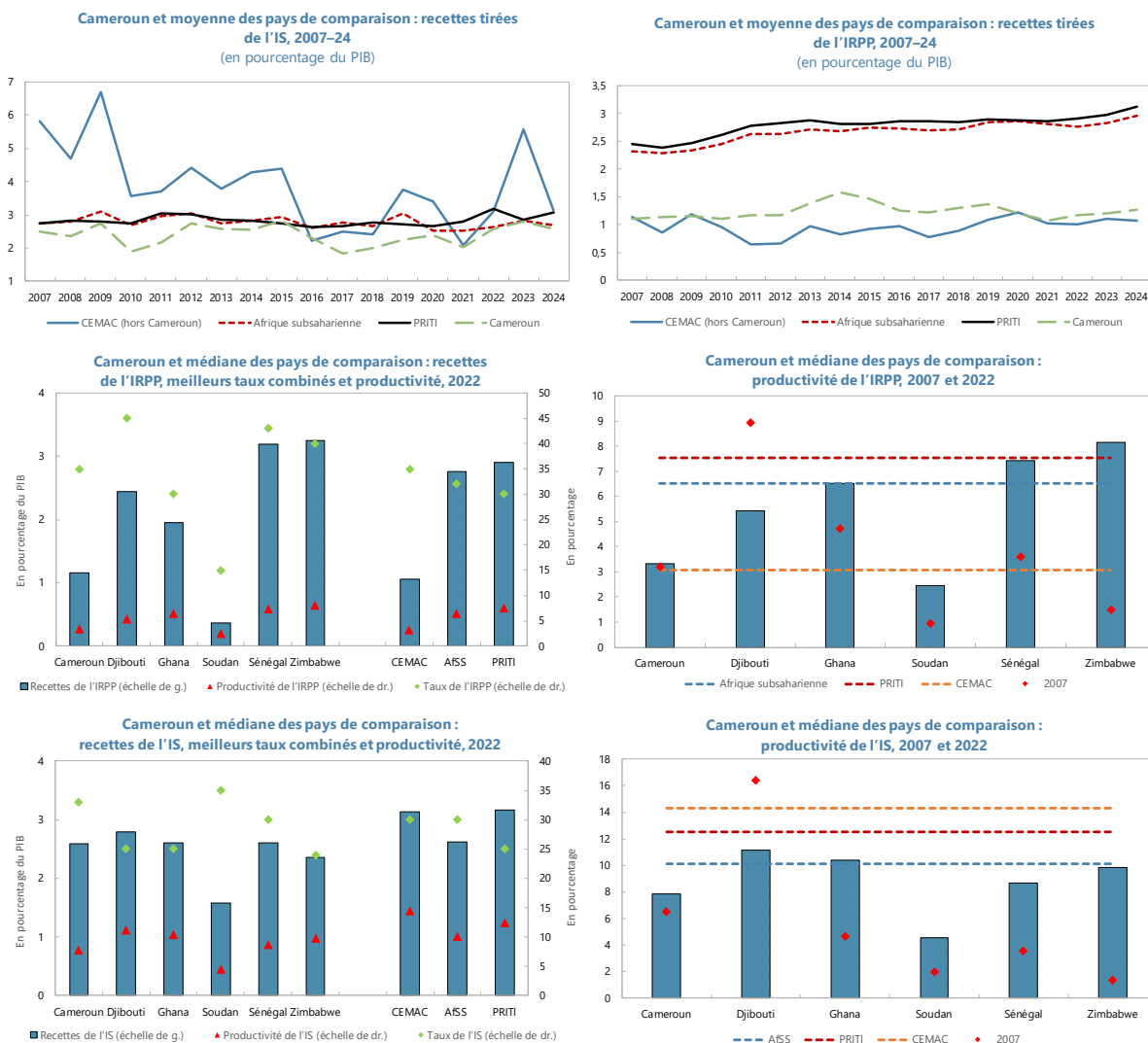
Source : calculs des services du FMI fondés sur les données des PEM.

9. La structure des recettes fiscales du Cameroun est différente de celle des pays pairs, avec des écarts notables dans leur composition. Les taxes sur les biens et services représentent environ 6 % du PIB, tandis que l'IRPP et l'impôt sur les sociétés contribuent respectivement à hauteur d'environ 1 % et 2,5 % (graphique 3). En comparaison, les pays pairs d'Afrique subsaharienne et les PRITI perçoivent généralement une part plus importante de leurs recettes fiscales de l'impôt sur le revenu, qui dépasse souvent 6 % du PIB au total. Les taxes sur les échanges internationaux représentent environ 13 % des recettes fiscales totales du Cameroun, soit un chiffre inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne (18 %), mais supérieur à celle des PRITI (11 %). Dans la mesure où les recettes proviennent essentiellement des impôts indirects et où la fiscalité directe reste relativement limitée, il existe des possibilités d'élargir l'assiette fiscale et de renforcer progressivement les recettes issues de l'impôt sur le revenu.

Graphique 3. Cameroun et Pays de Comparaison : Composition des Recettes Fiscales, 2024

10. La productivité de l'impôt sur le revenu au Cameroun reste relativement faible, ce qui laisse entrevoir des possibilités d'améliorer tant la politique fiscale que l'administration des impôts. Malgré un taux d'imposition sur les sociétés de 30 %, la productivité de cet impôt au Cameroun (mesurée par le rapport entre les recettes tirées de l'impôt sur les sociétés et le produit du taux d'imposition et du PIB) s'élève à environ 0,08, alors que la médiane est de 0,10 pour l'Afrique subsaharienne et de 0,12 pour les PRITI (graphique 4). De même, la productivité de l'IRPP se situe autour de 0,03, soit un niveau inférieur aux médianes de 0,06 à 0,07 observées respectivement dans les pays subsahariens et les PRITI. Ces ratios semblent indiquer que le système d'imposition sur le revenu du Cameroun pourrait être plus performant, compte tenu des facteurs structurels qui affectent le civisme fiscal (étroitesse de l'assiette de l'impôt, multiplicité des régimes préférentiels et insuffisance des capacités administratives).

Graphique 4. Cameroun et Pays de Comparaison : Recettes Issues de l'impôt sur les Sociétés et de l'IRPP, Taux et Productivité^{1/}

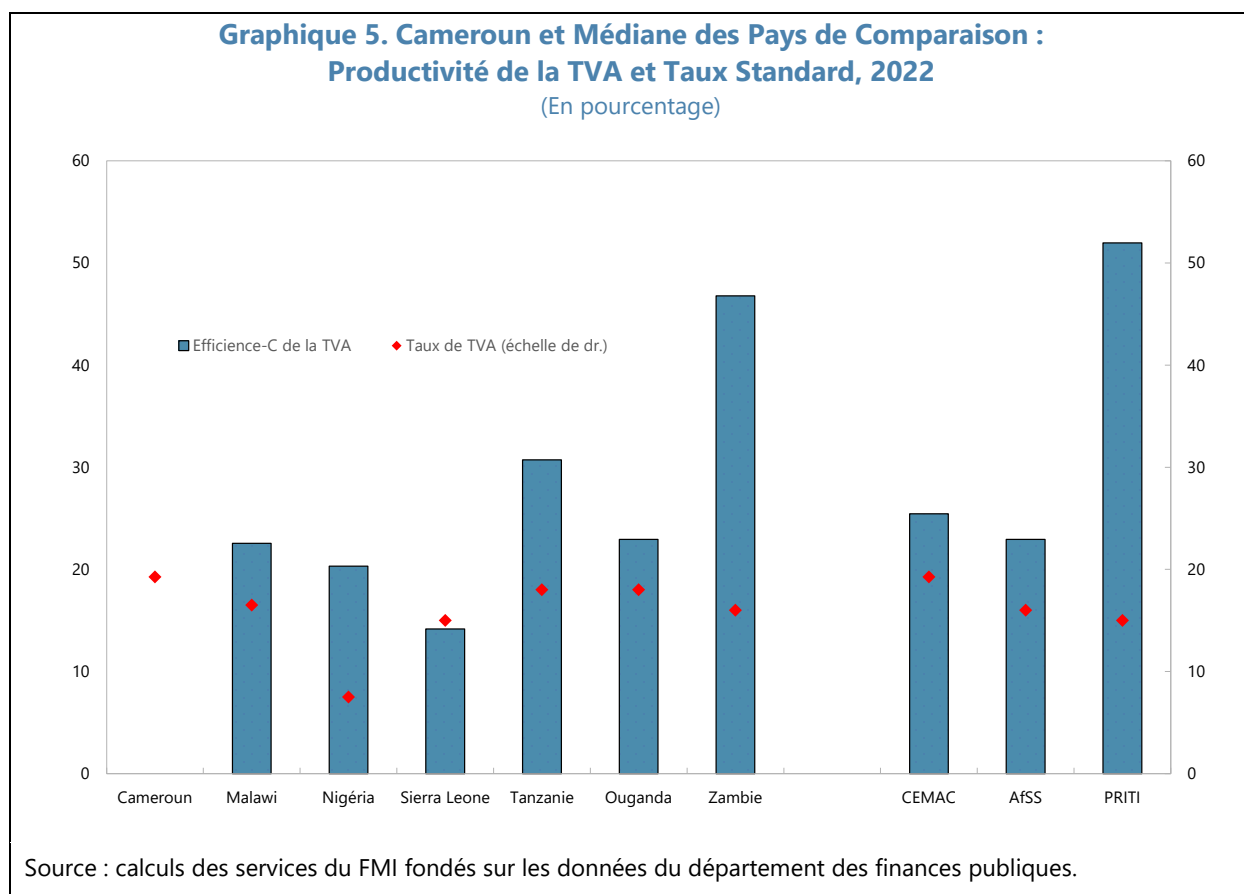


Source : calculs des services du FMI fondés sur les données des PEM.

^{1/} Les comparateurs comprennent les médianes pour l'Afrique subsaharienne et les PRITI, qui ont été choisies pour correspondre aux pays pairs du Cameroun dans la région et aux pays ayant des niveaux de revenus similaires.

11. Le système de la TVA au Cameroun se révèle efficient et conforme aux normes régionales, même s'il peut être encore amélioré pour s'aligner sur les meilleures pratiques. Le ratio d'efficacité C de la TVA (les recettes réelles tirées de la TVA exprimées en pourcentage des recettes potentielles calculées sur la base du taux standard et de la consommation totale) se situe autour de 25 %, ce qui est comparable à la médiane des pays de la CEMAC et légèrement supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne (23 %). Ce ratio reste toutefois inférieur à la moyenne des PRITI (52 %) et à celui de pays africains performants, tels que la Zambie (47 %) et la Tanzanie (31 %) (graphique 5). Parmi les possibilités d'amélioration, on peut citer la rationalisation des exonérations

et des régimes spéciaux, ainsi que le renforcement du civisme fiscal grâce à une meilleure capacité d'audit et à un traitement plus rapide des remboursements de la TVA.



Réalizations de l'administration fiscale et défis à relever

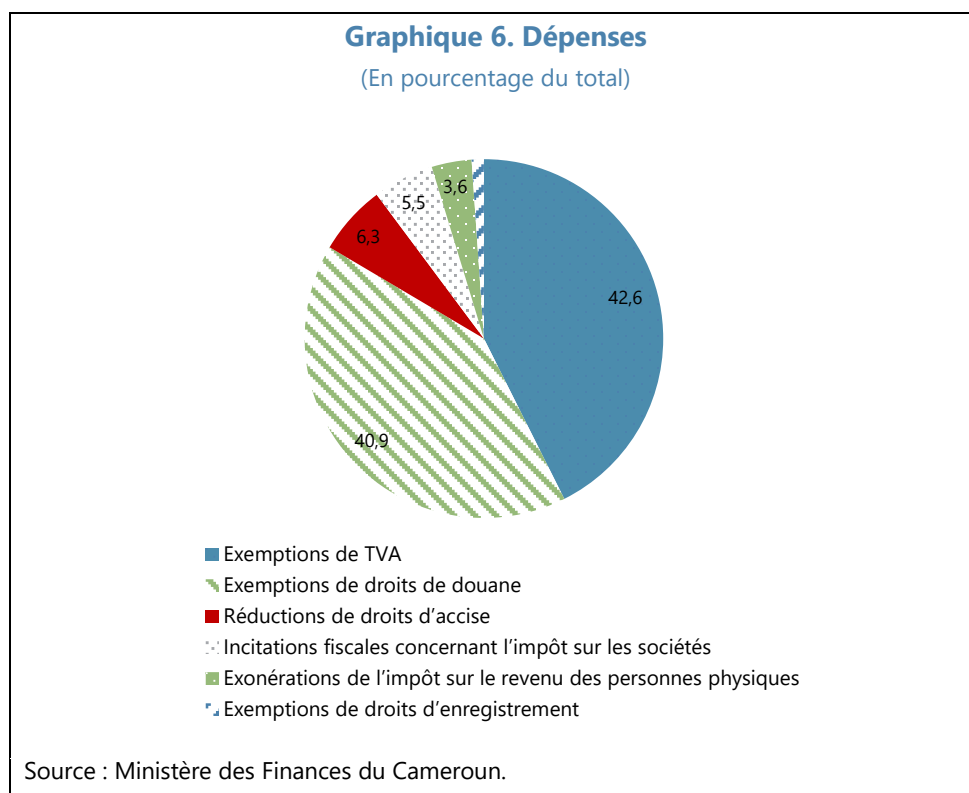
12. Le Cameroun a sensiblement avancé dans la mise en œuvre de son Plan de modernisation du système fiscal 2023–25. Dans le cadre de leur stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme, les autorités ont mis en place l'obligation de déclaration, paiement et facturation électroniques. Les services aux contribuables et la gestion des arriérés ont pu être améliorés grâce à des outils numériques, tels que Harmony (un système de gestion des contribuables), l'authentification par mot de passe à usage unique (OTP) pour un accès sécurisé et la facturation électronique. Les réformes ont aussi permis d'élargir le registre des contribuables (le nombre de déclarants à la TVA est passé de 14 000 à 22 000 en 2024), signe encourageant d'une meilleure couverture. La mise en place d'un comité officiel de gestion des risques et l'élaboration d'un plan triennal de promotion du civisme fiscal ont permis de renforcer la surveillance. Par ailleurs, la vérification croisée automatisée des données provenant de tiers et les options de paiement par téléphone portable ont favorisé le respect des règles, en particulier par les PME.

13. Malgré les progrès récemment réalisés, des problèmes opérationnels subsistent. Le respect des obligations déclaratives en matière de TVA, d'impôt sur les sociétés et d'IRPP reste inférieur aux normes internationales, en particulier chez les petits contribuables. Ainsi, le taux de

conformité en matière de déclaration de TVA s'élevait à environ 73 % en 2024, contre plus de 90 % pour les grands contribuables. Le respect des obligations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés et de l'IRPP serait encore plus faible. En général, le taux de conformité visé, sur la base des meilleures pratiques internationales, devrait dépasser 90 % pour les principaux types d'impôts, ce qui montre à quel point l'écart est important dans le cas des petits contribuables (Secrétariat du TADAT, 2025). Les arriérés de plus de 12 mois continuent de représenter une part significative de l'encours. Par le passé, les mesures prises pour les recouvrer ont permis de générer des recettes considérables. À titre d'exemple, le plan d'action de 2024 mis en place par le gouvernement visait à recouvrer au moins 15 % des arriérés d'impôts et de droits de douane, en commençant par les 100 créances les plus importantes. Des initiatives similaires menées les années précédentes avaient permis à l'État de récupérer jusqu'à 1,5 % du PIB grâce au règlement des arriérés d'entreprises publiques. Le traitement des remboursements de la TVA est encore manuel, ce qui peut entraîner des répercussions sur la trésorerie et la confiance des contribuables. De plus, les contrôles de la qualité des audits sont insuffisants, ce qui se traduit par une application des règles inégale. Y remédier serait un moyen de renforcer la confiance des contribuables.

D. Dépenses Fiscales : Coût Budgétaire

14. Au Cameroun, les dépenses fiscales servent à atteindre des objectifs importants, mais les instruments utilisés sont plus ou moins efficaces et ciblés. Selon le rapport sur les dépenses fiscales de 2024, le montant total des dépenses fiscales est estimé à 1,8 % du PIB et à 14,1 % des recettes fiscales hors pétrole. La rationalisation des dépenses fiscales est un objectif déclaré de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme des autorités. Les exonérations de TVA en représentent la plus grande part, suivies de près par les exonérations de droits de douane (graphique 6). Cependant, de nombreuses exonérations de TVA, en particulier sur les denrées alimentaires, restent mal ciblées : seuls 5 à 6 % du manque à gagner occasionné profitent aux ménages les plus pauvres, tandis que plus de 40 % reviennent aux plus riches. Les larges exonérations de TVA s'apparentent souvent à des subventions non ciblées. Un meilleur ciblage, par exemple sous forme de transferts en espèces ou de taux de TVA réduits sur les biens de première nécessité, pourrait ainsi permettre d'obtenir de meilleurs résultats en matière d'équité à un coût budgétaire moindre. Les incitations fiscales accordées aux entreprises, notamment les généreuses exonérations temporaires de l'impôt sur les sociétés et les régimes des zones franches, ont, elles aussi, eu des résultats mitigés. Ces mesures n'ont pas toujours donné lieu à de nouveaux investissements importants ou à la création d'emplois, et, selon certaines évaluations, bon nombre des entreprises ayant bénéficié d'exonérations fiscales auraient de toute façon investi. Les récentes modifications (nouveaux crédits d'impôt, abattements, réductions de taux et exonérations), visant à atteindre des objectifs sociaux ou sectoriels, soulèvent aussi le risque d'un rétrécissement de l'assiette fiscale si ces mesures ne sont pas clairement ciblées, limitées dans le temps et systématiquement évaluées. Des exemples de divers pays montrent que des facteurs tels que les infrastructures, la gouvernance et la qualité de la main-d'œuvre sont souvent plus importants aux yeux des investisseurs que les allègements fiscaux. Il est donc nécessaire de réévaluer le rôle des incitations fiscales dans le cadre d'une stratégie d'investissement plus large (FMI, 2023 ; Banque mondiale, 2024).

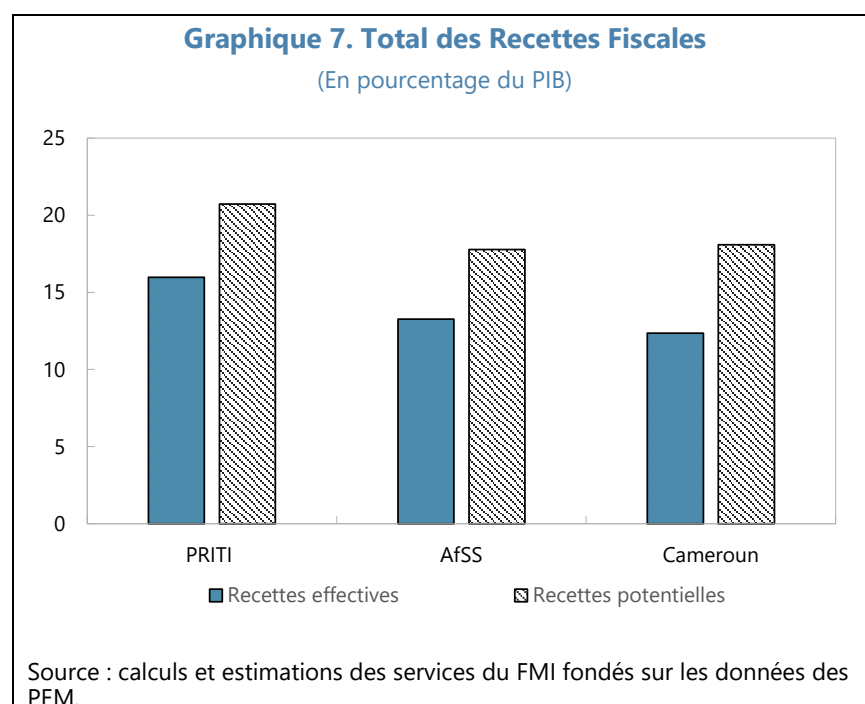


15. Le système fiscal camerounais peut être continuellement renforcé grâce à une meilleure gestion des dépenses fiscales et des régimes spéciaux. Le grand nombre d'exonérations et de régimes spéciaux ajoute à la complexité de la gestion administrative et de l'application des règles. Cependant, des mesures récentes, comme les rapports annuels sur les dépenses fiscales, ont considérablement favorisé la transparence. De nombreuses exonérations sont toutefois restées en vigueur sur de longues périodes, sans que leur efficacité soit régulièrement revue ou évaluée. Certaines mesures, qui devaient être temporaires, ont été prolongées. Il est donc nécessaire de définir clairement les critères d'éligibilité et les bénéficiaires de ces mesures, et d'assurer un meilleur suivi de la destination des marchandises exonérées. En s'appuyant sur les progrès réalisés, les pratiques de contrôle peuvent être affinées, les objectifs clarifiés et des évaluations systématiques mises en place afin que les dépenses fiscales restent en adéquation avec les priorités nationales et apportent des avantages concrets. La récente réforme de la loi de 2013 fixant les incitations à l'investissement est une étape importante vers la rationalisation et la simplification de ces mesures : elle supprime les réductions de l'impôt sur les sociétés au profit de crédits d'impôt et d'amortissements accélérés, limite la durée des incitations et clarifie les conditions d'éligibilité ainsi que les procédures d'approbation. Les modifications apportées devraient contribuer à réduire les dépenses fiscales et à améliorer l'efficacité de l'administration de l'impôt, et favoriser ainsi la mise en place d'un cadre budgétaire plus efficace et plus transparent. Poursuivre ces efforts permettra de garantir que les mesures d'incitation restent bien ciblées et étroitement alignées sur les priorités stratégiques et bénéficient réellement à l'économie camerounaise.

E. Estimation du Potentiel de Recettes Fiscales du Cameroun

16. Un modèle de frontière stochastique est utilisé pour comparer les performances fiscales du Cameroun à son potentiel maximal, compte tenu de ses caractéristiques structurelles. La modélisation est réalisée sur un panel de pays, sur la période 2000–24, incluant le Cameroun et des pays comparables sur le plan structurel, à partir de données provenant du FMI (PEM, octobre 2025), de la Banque mondiale (indicateurs du développement dans le monde et base de données sur l'économie informelle [Elgin *et al.*, 2021]) et de Transparency International (indice de perception de la corruption). Le modèle définit une « frontière fiscale » (le ratio impôts/PIB compatible avec des facteurs structurels, tels que la composition de l'économie, les habitudes de consommation, le niveau de développement du secteur financier, l'inflation et la dépendance sur les recettes issues des ressources naturelles), par rapport à laquelle les résultats réels sont évalués. Les écarts correspondent à un manque d'efficacité lié à des lacunes dans l'administration de l'impôt, le civisme fiscal et la conception des politiques, plutôt qu'à des chocs temporaires. Cette méthode permet de distinguer les faiblesses qui peuvent être corrigées par des réformes de celles qui sont liées à des contraintes structurelles. On obtient ainsi un repère précis pour déterminer dans quelle mesure il est possible d'augmenter les recettes nationales sans modifier les paramètres fondamentaux sous-jacents (annexe I).

17. Le fossé entre les recettes fiscales réelles et potentielles au Cameroun met en évidence un manque d'efficacité persistant. Le modèle estime le potentiel fiscal du Cameroun à 18,1 % du PIB en 2024. L'application des caractéristiques structurelles du Cameroun aux coefficients estimés montre que l'écart par rapport à cette frontière tient principalement à un manque d'efficacité plutôt qu'à des contraintes structurelles. Bien que les médianes des pays d'Afrique subsaharienne et des PRITI se situent elles aussi en deçà de leur potentiel, la frontière stochastique est mondiale (elle s'appuie sur les meilleurs résultats de tous les pays considérés). Les différentes valeurs de potentiel reflètent quant à elles les différences entre les caractéristiques structurelles de chaque groupe. À titre de comparaison, le graphique 7 montre que l'écart de 6 points de pourcentage du PIB enregistré par le Cameroun est supérieur à l'écart médian observé dans les pays d'Afrique subsaharienne et les PRITI, où les différences entre les recettes réelles et potentielles sont généralement plus proches de 4 points de pourcentage.



F. Scénarios de Réforme : Trains de Réformes Relatives à la Politique et à l'Administration

18. Le Cameroun a réalisé des progrès en matière de mobilisation des recettes fiscales, mais le niveau de recouvrement reste inférieur à celui généralement associé à un développement durable et à de solides capacités de l'État. Les recettes actuelles restent inférieures à ce seuil. Une stratégie coordonnée est donc nécessaire, associant des mesures ciblées à un renforcement continu de l'administration fiscale et en cohérence avec la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme des autorités.

Leviers Politiques : Ce Qui Peut Changer

19. Le système de TVA est l'un des domaines où des réformes sont envisageables. Bien que la TVA représente plus de 40 % des recettes fiscales, le système manque d'efficacité à cause des exonérations et d'une structure tarifaire complexe. L'expérience acquise par plusieurs pays semble indiquer que le fait de limiter les exonérations de TVA à une courte liste de produits alimentaires de base et d'envisager des aides plus ciblées, comme des transferts monétaires, en faveur des ménages vulnérables, plutôt que de recourir à des dérogations générales, pourrait contribuer à concilier les besoins de recettes avec l'équité et l'adhésion de la population (Warwick *et al.*, 2021). Comme indiqué précédemment, le Cameroun a déjà mis en place la déclaration et le paiement en ligne obligatoires pour toutes les catégories de contribuables. Leur adoption et leur couverture sont quasi généralisées. Toutefois, le déploiement de la facturation électronique obligatoire (en particulier comme instrument de contrôle et d'amélioration du civisme fiscal des grands et moyens contribuables) est toujours en cours, les autorités donnant la priorité à son extension parallèlement à une meilleure interopérabilité des systèmes et à un suivi en temps réel de la TVA. D'autres démarches sont nécessaires pour étendre la facturation électronique à toutes les catégories

concernées, améliorer l'intégration des systèmes et rationaliser les processus numériques afin d'optimiser l'efficacité et le respect des règles. Des réformes plus larges de la TVA devraient être envisagées à moyen terme. L'adoption d'un taux unique et la simplification de la procédure de remboursement, trop lente et trop lourde aujourd'hui au Cameroun, ont permis d'améliorer l'efficacité du système de TVA dans d'autres pays.

20. Il est aussi possible de réformer l'IRPP et l'impôt sur les sociétés. Les recettes issues de l'IRPP restent modestes, et le système, par sa structure, peut imposer une charge plus lourde sur les travailleurs salariés. En revanche, les abattements forfaitaires élevés ont tendance à profiter aux contribuables aux revenus les plus élevés. Le système de l'impôt sur les sociétés est tout aussi complexe, incluant des taux multiples, des régimes spéciaux et des incitations à l'investissement généreuses qui rétrécissent l'assiette fiscale. Parmi les pistes envisagées dans divers contextes figurent la simplification des barèmes de l'IRPP et de l'impôt sur les sociétés, l'introduction d'un seuil d'imposition à taux zéro pour l'IRPP, ainsi que la réduction du nombre de tranches d'imposition afin d'améliorer la progressivité et le civisme fiscal. L'harmonisation des taux d'imposition applicables aux revenus de capital et aux revenus locatifs (éventuellement en instaurant un taux unique, par exemple de 15 %) pourrait assurer un traitement cohérent et équitable de toutes les catégories de revenus. On peut aussi limiter les régimes spéciaux et les exonérations temporaires d'impôt aux secteurs prioritaires, avec des clauses de caducité automatique et des critères fondés sur la performance. Pour plus de transparence, toutes les mesures d'incitation peuvent être regroupées dans le code fiscal, en s'appuyant sur les efforts déployés par les autorités en faveur de la gouvernance et d'un meilleur suivi des incitations fiscales. Par ailleurs, une imposition plus large des revenus du capital, notamment des dividendes et des intérêts, est envisagée pour régler les problèmes de répartition et réduire l'évasion fiscale, tout en veillant à ne pas alourdir davantage la charge pesant sur les salariés du secteur formel (FMI, 2023 ; FMI, 2025).

21. Malgré leur récente révision, les droits d'accise restent une source de recettes relativement modeste. Le système actuel est complexe, comportant des taux et exonérations multiples, et est parfois difficile à appliquer. Certains pays ont aligné le régime des droits d'accise sur les objectifs en matière de santé et d'environnement (augmentation progressive des droits sur le tabac, l'alcool et les boissons sucrées, conformément aux recommandations de l'OMS, et mise en place ou renforcement des taxes carbone et environnementales) afin de mobiliser des recettes tout en soutenant des objectifs stratégiques plus larges. Cette démarche est en phase avec l'importance accordée par les autorités à la fiscalité environnementale. L'harmonisation des taux d'imposition sur les produits nationaux et importés ainsi que l'utilisation d'outils numériques pour suivre les produits soumis à accise peuvent aussi aider à réduire les pertes fiscales et à freiner la contrebande.

22. La fiscalité foncière au Cameroun reste peu développée et génère des recettes limitées par rapport au PIB. L'assiette fiscale est étroite, les évaluations sont obsolètes et les moyens de contrôle sont limités. Les autorités considèrent le renforcement de la fiscalité foncière comme un moyen important, à moyen terme, d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures, en particulier pour répondre aux besoins de financement des collectivités locales décentralisées. L'expérience acquise par plusieurs pays montre que l'extension du cadastre foncier et la mise à jour des normes d'évaluation (à l'aide, par exemple, de l'imagerie satellite et des technologies SIG) peuvent contribuer à élargir l'assiette fiscale et à renforcer l'équité. Dans le même esprit, les autorités

camerounaises ont axé leur stratégie sur l'optimisation des registres fiscaux et l'utilisation d'outils numériques pour améliorer l'identification et l'imposition de la propriété. Une retenue à la source sur les revenus locatifs et le renforcement des mécanismes de contrôle constituent d'autres approches. La collaboration entre l'administration centrale et les collectivités locales est souvent considérée comme essentielle à l'efficacité du recouvrement, comme le montre d'ailleurs l'importance accordée par les autorités à l'amélioration du rendement de la fiscalité locale et à la coordination avec les entités décentralisées (Banque mondiale, 2020 ; FMI, 2025).

23. Les récentes mesures prises par les pouvoirs publics indiquent une évolution favorable vers un élargissement de la base d'imposition. Ainsi, certaines mesures, comme la taxation des entreprises numériques non résidentes, l'élargissement de l'assiette de la TVA, le renforcement des droits d'accise, l'extension de la fiscalité foncière et la mise en place de taxes environnementales devraient contribuer à augmenter les recettes et s'inscrivent dans les meilleures pratiques internationales.

Leviers Administratifs : Comment Obtenir des Résultats

24. La modernisation de l'administration fiscale est jugée incontournable pour optimiser durablement la collecte des recettes publiques, et le passage au numérique tient une place centrale. Des progrès ont été réalisés au Cameroun en matière de déclaration et de paiement en ligne, même si l'intégration entre les différents systèmes et l'utilisation de l'analyse de données restent limitées. Les autorités prennent des mesures pour renforcer l'interopérabilité entre les systèmes fiscaux et douaniers, conformément à leur objectif à moyen terme d'améliorer le civisme fiscal, l'efficacité et les contrôles fondés sur les données. La mise en place de la facturation électronique pour la TVA et les grosses transactions (en commençant par les grands et moyens contribuables) prend de plus en plus d'importance à l'échelle mondiale afin d'améliorer les pistes d'audit et de réduire la fraude. Comme indiqué plus haut, le Cameroun a établi un comité de gestion des risques et un plan d'amélioration du civisme fiscal, et s'appuie sur un système de recoupement automatisé pour garantir le respect des règles. Sur ces bases, de nouveaux investissements dans l'analyse avancée des données et dans la gestion du civisme fondée sur les risques pourraient être faits, qui sont au cœur du programme de réforme des autorités. Ces investissements aideraient à orienter plus efficacement les audits et les interventions conformément aux meilleures pratiques internationales. En harmonisant les données fiscales et douanières et en renforçant la qualité du registre des contribuables, il serait plus facile d'effectuer des vérifications croisées et de surveiller le respect des obligations. Cela permettrait de diminuer les risques de sous-évaluation et de remédier aux récentes baisses des valeurs douanières pour certains produits (Aslett *et al.*, 2024 ; IMF, 2025 ; Secrétariat du TADAT).

25. La segmentation de la base des contribuables en fonction de leur taille et de leur profil de risque peut faciliter la mise en place de stratégies de mise en conformité mieux ciblées et une allocation plus efficace des ressources. L'extension des services chargés des grands et moyens contribuables, de manière à couvrir les contribuables importants, la mise en place d'un numéro d'identification fiscal unique et l'élaboration de plans d'amélioration du civisme fiscal pour chaque catégorie de contribuables figurent parmi les mesures prises par les autorités, sur la base de l'expérience d'autres pays. La formalisation du secteur informel, qui reste considérable, pourrait être

soutenue par des stratégies combinant des régimes simplifiés pour les petites entreprises et des voies de transition claires vers le régime standard à mesure que les entreprises se développent. L'argent mobile et les plateformes numériques peuvent simplifier le paiement des impôts pour les acteurs du secteur informel et les petites entreprises, ce qui contribuera à améliorer le civisme fiscal, conformément aux objectifs des autorités. S'orienter vers une mise en conformité axée sur les services, grâce à un soutien et à des mesures incitatives en faveur de la formalisation, peut contribuer à élargir progressivement l'assiette fiscale (FMI, 2025 ; Secrétariat du TADAT).

Feuille de Route pour une Réforme Progressive et Incidence sur les Recettes

26. Une feuille de route de réformes progressives, s'inscrivant dans la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme des autorités, peut permettre d'obtenir à la fois des résultats rapides et des progrès durables, ainsi qu'un renforcement des capacités. Les phases de cette feuille de route sont décrites ci-dessous, avec les différentes options et leurs incidences estimées sur les recettes (encadré 1) :

- Gains rapides (phase 1) :** dans cette phase, l'objectif serait d'accroître les recettes non pétrolières par l'achèvement et l'approfondissement des réformes en cours, en donnant la priorité aux initiatives qui sont réalisables sur le plan administratif. Poursuivre la rationalisation des dépenses fiscales et accélérer le passage au numérique font partie des principales mesures pour améliorer le civisme fiscal, la transparence et l'efficacité. Des modifications pourraient être apportées à la loi pour supprimer les exonérations de TVA obsolètes et les incitations fiscales temporaires ou expirées, ce qui permettrait de simplifier le système fiscal sans procéder à une refonte complète à ce stade. En parallèle, le développement de la facturation électronique, une meilleure intégration entre les systèmes de l'administration fiscale et une rationalisation accrue des processus numériques, en particulier un suivi élargi des transactions en temps réel, permettraient d'améliorer les pistes d'audit et la gestion de la mise en conformité. Conjuguées, ces mesures devraient permettre de générer rapidement des recettes supplémentaires, renforcer la crédibilité des institutions et susciter un soutien en faveur de réformes plus ambitieuses. Des exemples dans d'autres pays montrent que ce type de mesures peut augmenter les recettes d'environ 0,5 % du PIB.
- Mesures fondamentales/réformes à moyen terme (phase 2) :** dans cette phase, des mesures visant à élargir l'assiette fiscale et à poursuivre la modernisation de l'administration fiscale s'appuieraient sur les premiers résultats obtenus. Parmi les mesures prioritaires, il convient de progressivement limiter les exonérations de TVA à une liste restreinte de biens et services essentiels, conformément à la directive de la CEMAC sur la TVA, faire avancer les réformes de l'IRPP et de l'impôt sur les sociétés, et mener des projets pilotes de modernisation de la fiscalité foncière dans certaines juridictions. Il s'agit de consolider les résultats obtenus grâce aux initiatives précédentes, de réduire le niveau d'informalité et de tirer parti des technologies numériques pour améliorer l'efficacité, la transparence et l'équité, autant d'objectifs mis en avant dans la stratégie des autorités. Les exemples de réformes similaires menées dans d'autres pays montrent que, lorsqu'elles sont adaptées aux priorités locales, elles peuvent générer des recettes supplémentaires de l'ordre de 2 % du PIB. Si l'élargissement de l'assiette de la TVA et l'amélioration de l'efficacité sont des objectifs importants, la stratégie de réforme de la TVA doit

également veiller à l'équité et à la justice. Les enseignements tirés d'autres systèmes de TVA dans le monde indiquent que ceux-ci peuvent être plus progressifs grâce à des exonérations et des réductions de taux soigneusement ciblées sur les biens et services essentiels, et en envisageant un taux nul ou réduit pour ces produits de première nécessité (de la Feria et Swistak, 2024). En complétant les réformes de la TVA par un renforcement continu des impôts directs, notamment l'IRPP, l'impôt sur les sociétés et l'impôt foncier, le système fiscal dans son ensemble pourrait gagner en équilibre et en équité.

- **SRMT complète/réformes approfondies (phase 3)** : dans cette phase finale, les réformes de la fiscalité foncière seraient étendues à l'ensemble du pays et des outils d'analyse avancés seraient utilisés pour assurer le respect des règles fiscales, conformément à la stratégie à moyen terme des autorités. Cette phase revêt une importance cruciale compte tenu du manque d'efficacité considérable au Cameroun. Pour remédier aux insuffisances, il est nécessaire d'engager une réforme soutenue du système, qui renforcera les réalisations passées, intégrera les meilleures pratiques et harmonisera les réformes fiscales et les améliorations administratives avec les objectifs plus vastes de gouvernance et d'institutionnalisation mis en avant dans la stratégie des autorités. À terme, l'application de mesures plus ambitieuses pour élargir l'assiette fiscale et pour moderniser le système, grâce à une infrastructure numérique améliorée et à une meilleure intégration des données, permettrait de réduire le recours à des taux d'imposition élevés et favoriserait l'implantation d'un système fiscal plus efficace, plus équitable et plus résilient. Les résultats de telles réformes dans d'autres pays montrent que, lorsqu'elles sont adaptées au contexte local, elles peuvent avoir les effets les plus importants et les plus durables sur les recettes fiscales, avec une hausse pouvant atteindre 3 à 5 % du PIB sur plusieurs années.

Encadré 1. Ce qu'il Ressort d'Études Réalisées sur le Supplément de Recettes lié à la réforme fiscale

Adan *et al.* (FMI, 2023) sont parvenus à la conclusion que des réformes ciblées de l'administration fiscale (amélioration du civisme fiscal, création de bureaux dédiés aux grands et moyens contribuables, suppression des exonérations manifestement injustifiées, etc.) peuvent se traduire par une augmentation rapide, mais modérée des recettes, généralement de l'ordre de 0,5 % du PIB en l'espace d'un à deux ans. Benitez *et al.* constatent, eux aussi, que des « gains rapides » sur les plans administratif et juridique peuvent permettre d'augmenter les recettes fiscales assez rapidement, surtout lorsqu'ils s'inscrivent dans un plan de réforme plus large.

Concernant les réformes plus systématiques à moyen terme, Amaglobeli *et al.* montrent que les mesures d'élargissement de l'assiette fiscale concernant l'IRPP, l'impôt sur les sociétés, les droits d'accise et les impôts fonciers ont généralement des effets plus marqués et plus durables sur les recettes que les seules modifications de taux, avec des gains de l'ordre de 2 % du PIB sur une période de deux à trois ans. Selon Acosta-Ormaechea *et al.*, une augmentation des recettes de la TVA grâce à l'amélioration du ratio d'efficacité C (obtenue par une réduction des exonérations et une amélioration du contrôle) s'avère plus efficace et plus favorable à la croissance que le rehaussement du taux standard.

En ce qui concerne les programmes de réforme globaux et institutionnalisés, Adan *et al.* montrent que, dans plusieurs pays, les réformes durables de l'administration fiscale se traduisent par une augmentation des recettes supérieure à 3 points de pourcentage du PIB dès la sixième année. Awasthi *et al.* soulignent l'important potentiel de recettes qu'un pays pourrait tirer de la modernisation de la fiscalité foncière, notamment des cadastres et des évaluations. Selon Benitez *et al.*, les approches globales et axées sur les institutions, associant réformes des politiques, de l'administration, des technologies de l'information et du cadre juridique, se traduisent par une mobilisation des recettes plus importante et plus durable, avec une augmentation pouvant atteindre 5 % du PIB sur cinq ans dans certains cas.

G. Risques et Suivi

27. La réforme des dépenses fiscales comporte des risques (opposition des parties prenantes, lassitude, insuffisance des capacités, etc.) qui doivent être gérés avec vigilance et qui nécessitent une communication claire afin que les résultats obtenus perdurent. Comme en témoigne l'importance accordée à la gestion formelle des risques par les autorités, la transparence quant aux objectifs, un engagement constant et la mise en évidence d'avantages concrets contribuent à renforcer la confiance du public et à assurer la durabilité des résultats. Un suivi efficace, à l'aide d'indicateurs clés de performance (efficacité C de la TVA, productivité de l'impôt sur les sociétés et de l'IRPP, rendement des dépenses fiscales, taux de couverture de la déclaration et de la facturation électroniques, arriérés et liquidités, etc.), permet d'apporter des ajustements en temps opportun et renforce la confiance de la population dans le processus de réforme. Une évaluation régulière de la gouvernance et un système de rapports structuré, conformément au cadre de suivi et d'évaluation mis en place par les autorités, accroissent la transparence et la confiance.

H. Conclusion

28. Le Cameroun doit mobiliser davantage de recettes intérieures de manière durable et équitable pour parvenir à la résilience budgétaire et à une croissance inclusive. La présente étude met en évidence des lacunes persistantes en matière d'efficacité du système fiscal camerounais, mais aussi de nombreuses possibilités de les combler. Les réformes menées récemment et conformément à la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme des autorités ont jeté des bases solides, mais les évolutions récentes en matière de politique économique montrent que la vigilance reste de mise. Les recettes fiscales peuvent encore être considérablement accrues, notamment grâce à la rationalisation des dépenses fiscales, à l'élargissement de l'assiette de l'impôt et à la modernisation de l'administration fiscale. Des exemples d'autres pays ont démontré qu'une démarche graduelle, qui consiste à mettre en place des mesures spécifiques pour obtenir des résultats immédiats, puis à procéder à des réformes plus profondes en harmonie avec la feuille de route établie par les autorités, peut engendrer une dynamique et entraîner des avantages substantiels à long terme. Ces résultats ne pourront être atteints qu'à condition d'assurer une mise en œuvre efficace, d'exercer une gouvernance rigoureuse et de maintenir l'engagement des parties prenantes.

Annexe I. Estimation du Potentiel Fiscal

Le modèle de frontière stochastique pour les recettes fiscales est défini comme suit :

$$\ln(\text{TaxRev}_{it}) = \beta_0 + \beta_1 \ln(X_{it}) + v_{it} - u_{it}$$

où :

- $\ln(\text{TaxRev}_{it})$ est le logarithme naturel du coefficient fiscal du pays i pour l'année t .
- X_{it} est un vecteur de variables explicatives ayant une incidence sur la capacité fiscale, notamment la part de l'agriculture dans la valeur ajoutée, la masse monnaie au sens large, les dépenses de consommation finale, l'inflation et les rentes tirées des ressources naturelles.
- v_{it} est un terme d'erreur symétrique bilatéral qui rend compte des chocs aléatoires et des erreurs de mesure. On suppose qu'il suit une distribution indépendante et identique à $v_{it} \sim \mathcal{N}(0, \sigma_v^2)$.
- u_{it} est un terme d'inefficience unilatérale et non négative, qui représente les écarts entre les recettes fiscales réelles et la frontière estimée, tenant compte de facteurs tels que la fraude fiscale, les exonérations, l'économie informelle et les inefficiences techniques. Ce terme d'inefficience peut varier de manière systématique en fonction des indicateurs de gouvernance et d'informalité, reflétant les différences entre les pays dans la capacité d'administration de l'impôt. On suppose qu'il suit une distribution normale tronquée, tenant compte de l'hétérogénéité de l'efficacité fiscale entre les pays : $u_{it} \sim \mathcal{N}^+(\mu, \sigma_u^2)$.

On utilise des effets aléatoires véritables, ce qui permet de tenir compte d'une hétérogénéité entre les pays, qui reste inchangée dans le temps et que l'on suppose non corrélée aux variables explicatives. Les erreurs types sont regroupées au niveau des pays afin d'intégrer la corrélation sérielle au sein de chaque pays. Les effets temporels sont pris en compte à l'aide de variables fictives d'année pour tenir compte des tendances et des chocs mondiaux communs qui influent sur les recettes fiscales.

La frontière stochastique représente le coefficient fiscal maximal pouvant être atteint compte tenu des caractéristiques structurelles d'un pays. Les valeurs prévues à partir de la frontière permettent d'estimer le potentiel fiscal.

L'effort fiscal est calculé comme suit :

$$\text{Tax Effort}_{it} = \exp^{-u_{it}}$$

où des valeurs proches de 1 indiquent une efficacité accrue du recouvrement fiscal par rapport au potentiel.

1. Les coefficients estimés, qui reflètent les relations structurelles au sein du panel de pays, concordent largement avec l'intuition économique, ce qui renforce la crédibilité de la structure du modèle. Les résultats (tableau 1) montrent qu'une part plus importante de l'agriculture dans la valeur ajoutée s'accompagne d'une baisse des recettes fiscales, ce qui correspond à la difficulté de taxer ce secteur en raison du degré élevé d'informalité et de nombreuses exonérations. L'inflation présente une corrélation inverse aux les recettes fiscales, ce qui s'explique par l'érosion des assiettes fiscales réelles, les retards dans l'administration et le recouvrement des impôts, ainsi que par la tendance, dans un contexte de forte inflation, à voir s'aggraver l'incivisme fiscal. Les dépenses de consommation finale ont une corrélation positive et forte avec les recettes fiscales, ce qui témoigne de l'importance des taxes sur la consommation, comme la TVA. Le coefficient relatif à l'expansion des circuits financiers (estimé par le rapport entre la masse monétaire au sens large et le PIB) apparaît négatif, une tendance empirique qui reflète les caractéristiques de l'échantillon plutôt qu'une relation structurelle. En particulier, plusieurs pays affichant des ratios de monnaie au sens large relativement élevés affichent aussi un faible effort fiscal non lié aux ressources naturelles, ce qui pourrait expliquer la corrélation observée¹. Enfin, la décomposition de la variance montre que l'inefficience est le principal facteur de variation des performances fiscales entre les pays, avec un coefficient γ estimé proche de 1 (0,995). Il en ressort que la plupart des écarts par rapport à la frontière sont imputables à des inefficiences dans la perception des recettes plutôt qu'aux fondamentaux économiques sous-jacents.

¹ Il convient d'interpréter avec prudence la corrélation négative entre l'expansion des circuits financiers (représentée par la masse monétaire au sens large) et les recettes fiscales. La monnaie au sens large renvoie principalement à la liquidité de l'économie et ne reflète pas nécessairement la qualité ou la profondeur des services d'intermédiation financière. Dans certains contextes, la croissance de la monnaie au sens large peut être due à des facteurs sans rapport avec le développement formel du système financier (par exemple, l'expansion monétaire ou l'augmentation de la trésorerie détenue, qui ne facilitent pas nécessairement le recouvrement des impôts). Les tests de robustesse réalisés à l'aide d'autres indicateurs de l'expansion des circuits financiers (par exemple, le crédit au secteur privé) et d'autres spécifications de modèle aboutissent à des résultats qualitatifs similaires. Cependant, d'autres recherches s'imposent pour mieux cerner ces effets.

Tableau 1. Cameroun : Estimations du Modèle de Frontière Stochastique

Variables		Modèle
Dépenses de consommation finale des particuliers (en % du PIB)		0,006*** (0,002)
Inflation, prix à la consommation (% annuel)		-0,0009 (0,001)
Monnaie au sens large (en % du PIB)		-0,00005*** (0,000007)
Agriculture, valeur ajoutée (en % du PIB)		-0,03206*** (0,0032)
Rentes totales tirées des ressources naturelles (% du PIB)		0,00327 (0,0059)
Constante		3,11*** (0,175)
Variable muette année_2	-0,083** (0,033)	Variable muette année_14 -0,054 (0,043)
Variable muette année_3	-0,088* (0,046)	Variable muette année_15 -0,052 (0,042)
Variable muette année_4	-0,078** (0,038)	Variable muette année_16 -0,076* (0,043)
Variable muette année_5	-0,095** (0,038)	Variable muette année_17 -0,094** (0,046)
Variable muette année_6	-0,061 (0,039)	Variable muette année_18 -0,063 (0,044)
Variable muette année_7	-0,046 (0,041)	Variable muette année_19 -0,084* (0,046)
Variable muette année_8	-0,052 (0,042)	Variable muette année_20 -0,071 (0,046)
Variable muette année_9	-0,038 (0,043)	Variable muette année_21 -0,091** (0,045)
Variable muette année_10	-0,012*** (0,042)	Variable muette année_22 -0,051 (0,044)
Variable muette année_11	-0,095** (0,042)	Variable muette année_23 -0,036 (0,045)
Variable muette année_12	-0,060 (0,043)	Variable muette année_24 -0,056 (0,046)
Variable muette année_13	-0,056 (0,042)	Variable muette année_25 -0,067 (0,047)
Observations	2981	
Nombre de groupes	138	
σ_u	3,28***	
σ_v	0,22***	
λ	14,6***	
γ	0,995***	

Note : Erreurs types entre parenthèses : *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1.

Limites : comme pour toute analyse sur un panel de pays, les résultats peuvent être influencés par la qualité des données, des erreurs de mesure ou des variables omises dans le modèle. On ne peut pas totalement exclure l'existence d'une endogénéité potentielle entre certaines variables explicatives et les recettes fiscales. La prise en compte des facteurs pays et année, ainsi que les tests de robustesse, aident à atténuer ces réserves, mais les résultats doivent être considérés comme indicatifs plutôt que définitifs. Ces limites pourraient faire l'objet d'autres études.

Bibliographie

- Acosta-Ormaechea, S., and Morozumi, A. (2019). *The Value-Added Tax and Growth: Design Matters*.
- Adan, M., Amaglobeli, D., Crispolti, V., and Dabla-Norris, E. (2023). *Quantifying the Revenue Yields from Tax Administration Reforms*. IMF Working Paper 23/44.
- Amaglobeli, D., Crispolti, V., Dabla-Norris, E., and Gaspar, V. (2022). *Cross-Country Evidence on the Revenue Impact of Tax Reforms*. IMF Working Paper 22/87.
- Aslett, J., González, G., Hamilton, S., and Pecho, M. (2024). *Tax Administration: Essential Analytics for Compliance Risk Management*. IMF Technical Notes and Manuals 2024/01. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Awasthi, R., Engelschalk, M., and Pomeranz, D. (2020). *Determinants of Property Tax Revenue: Insights from International Experience*. World Bank Policy Research Working Paper 9117.
- Baer, K., Barra, P., and Benítez, J. C. (2025). *Closing the Gap: How Tax Administration Performance Shapes Compliance*. IMF Working Paper WP/25/209. International Monetary Fund.
- Bellon, M., and Warwick, R. (2025). *State Capacity, Institutions and Growth: Taxing for Takeoff—Revisiting the Tax Tipping Point*. IMF Working Paper WP/25/203. International Monetary Fund.
- Benitez, J., De Mooij, R., and Dinar, A. (2023). *Building Tax Capacity in Developing Countries*. IMF Staff Discussion Note SDN/2023/001.
- de la Feria, R., & Swistak, A. (2024). *Designing a Progressive VAT*. IMF Working Paper WP/24/78. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Elgin, C., M. A. Kose, F. Ohnsorge, and S. Yu. (2021). *Understanding Informality* CERP Discussion Paper 16497, Centre for Economic Policy Research, London.
- Government of Cameroon. (2021–2023). *Rapport sur les Dépenses Fiscales*.
- IMF. (2023). *State Capacity, Institutions and Growth: Taxing for Takeoff—Revisiting the Tax Tipping Point*.
- IMF & World Bank. (2023). *Guidance Note on the Bank-Fund Debt Sustainability Framework for Low Income Countries*. Washington, DC.
- IMF. (2024). Cameroon: Staff Report for the 2024 Article IV Consultation.
- IMF. (2024). *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*. Washington, DC.
- IMF. (2025). *G20 Background Note on Enhancing Domestic Revenue Mobilization Through Strengthening Revenue Administration*.

CAMEROUN

IMF. (2025). *Building Tax Capacity for Growth and Development: Evidence-Based Analysis for Mobilizing Domestic Revenue*. IMF Departmental Paper No. 007.

Schneider, T., Garimella, S., Liu, L., Naitram, S., Sever, C., Simione, F., Jankulov Suljagic, I., and Zhang, Q. (2025). *Tax Expenditures in Sub-Saharan Africa*. IMF Departmental Paper. International Monetary Fund.

TADAT Secretariat. (2025). *Cameroon – Performance Assessment Report*.

Warwick, R., Harris, T., Phillips, D., Goldman, M., Jellema, J., Inchauste, G., and Goraus-Tanska, K. (2021). The redistributive power of cash transfers vs VAT exemptions: A multi-country study. *World Development*, 152, 105789.

World Bank. (2020). *Property Tax Diagnostic Manual*. Washington, DC.

World Bank. (2024). *Cameroon Public Finance Review: Collect More, Spend Better to Achieve Vision 2035 Goals*. Washington, DC.

World Bank. IDA17 Scale-Up Facility Retrospective.

World Bank. IDA18 Scale-Up Facility Overview.

World Bank. IDA19 Replenishment Report, Annex 2: Performance-Based Allocations.

World Bank. (2023). *IDA Scale-Up Facility: Operational Guidelines*. Washington, DC.

World Bank. (2024). *Vehicle and Fuel Taxation for Transport Demand Management*. Policy Research Working Paper 10647. Washington, DC.

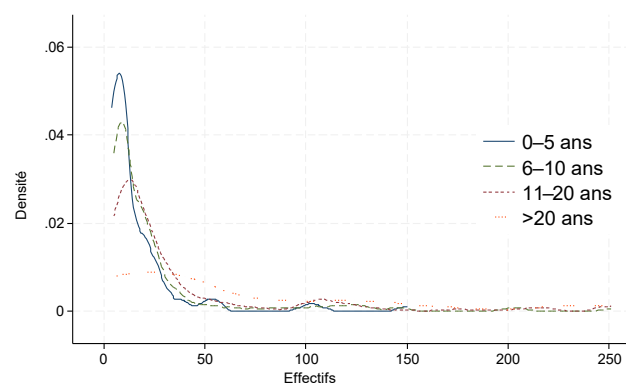
LIBÉRER LE POTENTIEL DE CROISSANCE DU CAMEROUN : ALLÉGER LES CONTRAINTES QUI PÈSENT SUR LE SECTEUR FINANCIER ET COMBLER LES LACUNES EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES¹

La croissance économique du Cameroun demeure systématiquement inférieure aux prévisions, en raison de diverses contraintes structurelles qui entravent le développement du secteur privé. Parmi ces obstacles figurent la faiblesse du système financier, des insuffisances notables dans les infrastructures et une efficacité limitée des investissements publics. Les difficultés d'accès au financement et le sous-développement des infrastructures sont des obstacles de plus en plus contraignants. Il en résulte une faible productivité et des entreprises qui restent de petite taille. Ce document s'appuie sur des données au niveau des entreprises, des comparaisons entre pays et une régression de panel portant sur 88 pays. Il décrit les contraintes et conclut que, compte tenu du modèle utilisé et des relations historiques entre les pays, la réduction des écarts du Cameroun en matière de développement du secteur financier et d'infrastructures par rapport à la moyenne de l'échantillon est associée à une augmentation sensible du revenu par habitant à long terme, de l'ordre de 28 %. Il est aussi constaté que même dans les conditions actuelles, des gains d'efficacité pourraient générer des avantages supplémentaires. Le document présente les réformes prioritaires visant à renforcer l'intermédiation financière, à consolider la planification et la mise en œuvre des investissements, ainsi qu'à accélérer la mise en place des infrastructures afin de permettre au Cameroun de se rapprocher du niveau des pays comparables, conformément à sa stratégie nationale de développement à l'horizon 2030.

A. Introduction

1. La croissance du Cameroun est restée stable, mais modérée depuis une trentaine d'années. Le PIB réel a progressé en moyenne de 2,8 % depuis 1990, soit un taux inférieur à la moyenne de 3,4 % enregistrée en Afrique subsaharienne. Cette longue période de croissance modérée explique la tendance à la baisse observée dans la croissance du PIB réel par habitant depuis le milieu des années 90, malgré un ralentissement progressif de la croissance démographique. Entre 2021 et 2024, le PIB réel par habitant n'a augmenté que de 0,8 % par an en moyenne, ce qui

Graphique 1. Répartition des Entreprises Privées au Cameroun par Taille en 2024



Source : calculs du FMI fondés sur les enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises.

¹ Rédigé par Andrea Atencio De Leon, Sampawende Jules Tapsoba, Céline Thévenot, et Du Prince Tchakote.

représente environ la moitié du taux enregistré au cours des dix années précédant la pandémie (1,3 %). En revanche, le PIB par habitant en Afrique subsaharienne a connu, entre 2021 et 2023, une croissance supérieure de 18 % à sa moyenne enregistrée entre 2010 et 2019.

2. Dans ce contexte, les entreprises restent peu dynamiques. Dans les pays productifs, les entreprises à forte croissance favorisent la création d'emplois et les gains de productivité grâce à la réaffectation des ressources vers des utilisations plus productives (Haltiwanger, Jarmin et Miranda, 2013 ; Hsieh et Klenow, 2009, 2014). Toutefois, les entreprises camerounaises restent de petite taille tout au long de leur cycle de vie. Indépendamment de leur ancienneté, les micro et petites entreprises demeurent largement majoritaires (graphique 1). En 2024, 91 % des entreprises comptaient moins de 50 salariés, et la moitié d'entre elles en comptaient moins de 10. Cette situation témoigne du fait que les entreprises ont peu de possibilités de croissance et subissent une faible pression de la concurrence, ce qui permet même aux entreprises les moins productives de continuer à exister malgré leurs performances modestes. La création d'emplois, les gains de productivité et la réallocation des ressources sont ralentis, ce qui freine la croissance globale de la productivité et limite la croissance tirée par le secteur privé.

3. Les contraintes pesant sur le secteur financier et les faiblesses des infrastructures apparaissent comme étant les principaux goulets d'étranglement structurels à la croissance tirée par le secteur privé. D'après les données au niveau des entreprises issues de l'enquête de la Banque mondiale, le pourcentage d'entreprises considérant que l'accès au financement constituait le principal obstacle a nettement augmenté, passant de 15 % en 2009 à 29 % en 2024. La part de celles identifiant comme principale contrainte l'approvisionnement en électricité est quant à elle passée de 10 % à 17 %. La même tendance se dessine chez les exportateurs, qui citent également l'accès au financement et à l'électricité comme les principaux obstacles, et ce, de manière croissante. La montée des contraintes financières reflète le sous-développement du secteur financier, entravant la capacité des entreprises à investir, à croître et à innover. Parallèlement, l'accent mis sur les problématiques liées à l'électricité souligne la persistance de déficits infrastructurels attribuables à des investissements publics insuffisants et à des inefficiences dans leur gestion. L'identification des mêmes problèmes par les exportateurs montre leur impact sur l'économie globale et la nécessité de les résoudre pour renforcer la compétitivité extérieure du Cameroun. Dans le même temps, la part des entreprises identifiant l'administration fiscale comme principal goulet d'étranglement a nettement diminué, ce qui suggère que les réformes spécifiques engagées dans ce domaine ont effectivement contribué à une amélioration tangible de l'environnement des affaires.

4. Les perspectives de croissance au Cameroun passent par la levée des obstacles qui freinent le plus l'expansion des entreprises.

Le présent document expose tout d'abord les principaux facteurs qui expliquent le faible niveau de développement du secteur financier camerounais ainsi

que le retard pris en matière

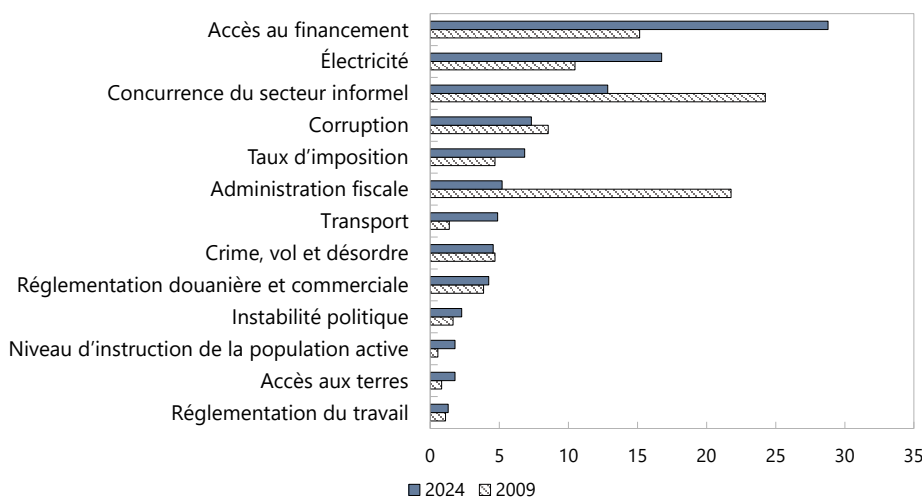
d'infrastructures et d'efficience des investissements.

Puis, à l'aide d'une régression par effets fixes sur un panel de pays, il quantifie les gains de croissance potentiels qui pourraient être obtenus en comblant ces écarts. Enfin, sur la

base des données disponibles, il présente des recommandations ciblées visant à renforcer l'intermédiation financière, à consolider la planification et la mise en œuvre des investissements, et à accélérer la réalisation des infrastructures. Cette démarche vise à orienter des réformes susceptibles de favoriser une croissance tirée par le secteur privé.

Graphique 2. Principaux obstacles rencontrés par les entreprises

(En pourcentage des entreprises)



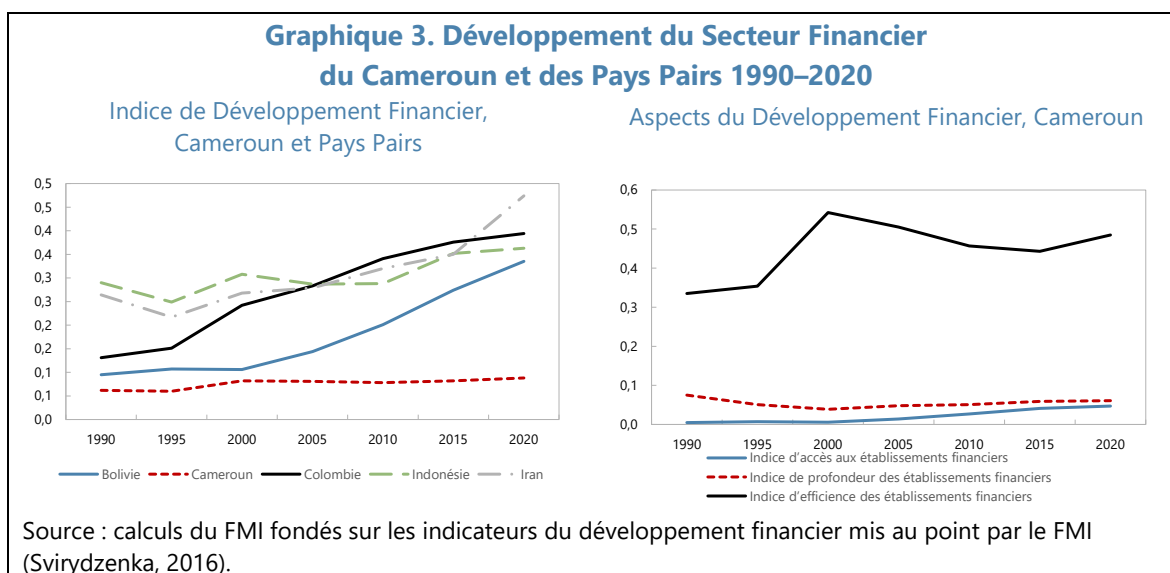
Source : calculs du FMI fondés sur les enquêtes de la Banque mondiale auprès des entreprises.

B. Contraintes Pesant sur le Secteur financier et Limitant l'Accès au Financement

5. Au Cameroun, la croissance et la compétitivité sont freinées par un système financier qui reste peu développé, concentré et de plus en plus limité par des faiblesses structurelles.

Les prêts bancaires jouent un rôle central dans le soutien à l'investissement et à la productivité. Des circuits financiers plus développés et plus inclusifs favorisent la croissance dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (Levine 2005 ; Arcand, Berkes et Panizza 2015). Les résultats stagnent pourtant au Cameroun depuis trente ans, selon les indicateurs habituels d'accès aux services financiers et d'efficience, alors même que les pays comparables ont réalisé des progrès considérables (graphique 3). Le crédit au secteur privé a diminué par rapport au PIB, les banques proposent principalement des financements à court terme et à coût élevé, et l'exposition à la dette souveraine s'est considérablement accrue, absorbant ainsi des liquidités qui auraient pu soutenir l'investissement productif. Ces difficultés limitent la capacité des entreprises à investir, à se développer et à innover, ce qui accentue leur faible dynamique de croissance décrite dans la section

A. La présente section examine ces contraintes en s'appuyant sur des comparaisons internationales et des indicateurs de bilan².



6. L'accès aux services financiers et l'efficacité restent faibles par rapport aux autres pays comparables. En comparaison avec des pays qui ont eu au début des années 90 un niveau de crédit au secteur privé similaire (l'Indonésie en Asie, l'Iran au Moyen-Orient, ainsi que la Bolivie et la Colombie en Amérique latine), le Cameroun est resté à la traîne en matière d'élargissement de l'accès aux services financiers formels et d'amélioration de l'efficacité de l'intermédiation. Les ménages et les PME continuent de rencontrer des difficultés pour accéder aux institutions financières. L'argent mobile a connu une expansion rapide et a considérablement amélioré l'accès aux services de transaction de base et favorisé l'inclusion financière (FMI, 2024). Cependant, cette expansion n'a pas encore permis d'élargir l'accès au crédit bancaire ni aux produits financiers à long terme. Les indicateurs d'efficacité des institutions financières montrent que les coûts d'intermédiation restent élevés et que les problèmes d'information imparfaite perdurent.

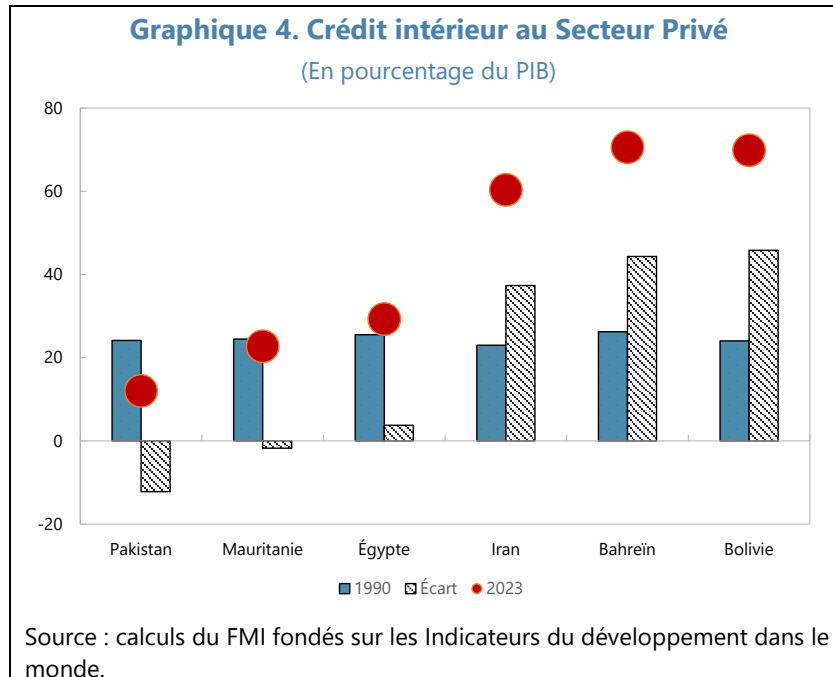
7. Le crédit au secteur privé au Cameroun s'est toujours révélé inférieur aux attentes. Au cours des dix dernières années, le crédit au secteur privé est resté à la traîne par rapport aux niveaux observés dans des pays comparables. En 2015, le rapport entre le crédit au secteur privé et le PIB camerounais s'élevait à 14,2 %, soit environ un tiers de la moyenne des autres pays subsahariens à faible revenu, estimée à environ 41,5 %. À plus long terme, cette disparité devient encore plus marquée. Depuis les années 90, l'écart n'a pas été comblé, et le crédit au secteur privé s'est même contracté, avec un ratio au PIB passant de 26,4 % en 1990 à 14,1 % en 2023 (graphique 4), ce qui témoigne d'une nette tendance à la baisse sur plus de trente ans. En revanche, les pays comparables ont tous connu une hausse significative du crédit au secteur privé au cours de la même période.

² Le groupe d'analyse comparative est composé de pays dont le volume de crédit intérieur accordé au secteur privé en 1990 se situait à ± 15 % du niveau du Cameroun.

8. Les banques camerounaises proposent principalement des financements à court terme assortis de coûts de crédit élevés. À fin 2024, le montant total des prêts bancaires s'élevait à 6 700 milliards de francs CFA, soit 20,2 % du PIB nominal. L'octroi de crédit est très concentré, les

prêts bancaires étant majoritairement accordés aux grandes entreprises. Environ 90 % des prêts consentis par les banques sont destinés aux entreprises. Les grandes entreprises ont systématiquement reçu environ 70 % de ces prêts entre le troisième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2025. Les PME en ont obtenu 18 %, tandis que les autres emprunteurs, principalement des particuliers, environ 12 % (graphique 5a). De plus, les banques camerounaises

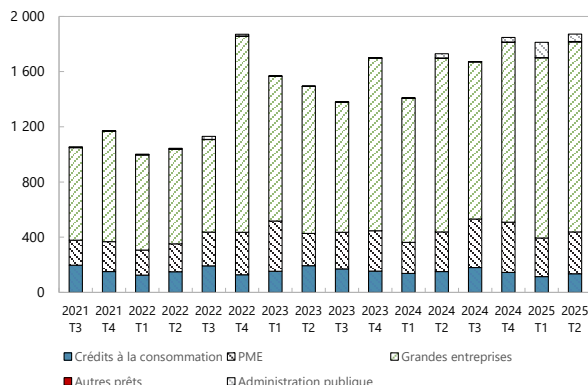
privilégient nettement les crédits à court terme : environ 90 % du crédit total est accordé sous forme de prêts à court terme, d'une durée inférieure à deux ans. Les crédits à moyen terme (entre 2 et 10 ans) et à long terme (plus de 10 ans) représentent respectivement 8 % et 2 % de l'allocation totale (graphique 5b). De plus, le coût du crédit au Cameroun est relativement élevé, et les grandes entreprises bénéficient de taux inférieurs à la moyenne générale (graphique 5c). Les taux d'intérêt pratiqués par les banques s'établissent toujours à environ 8,7 %, soit 3,25 points de pourcentage au-dessus du taux directeur régional. Les grandes entreprises bénéficient généralement de taux inférieurs à la moyenne, contrairement aux PME, pour lesquelles les taux ont tendance à être plus élevés. Ces modes de financement expliquent en partie la prévalence des petites entreprises, évoquée plus haut, et freinent l'inclusivité et la productivité de la croissance du secteur privé.



Graphique 5. Caractéristiques des Prêts Bancaires au Cameroun

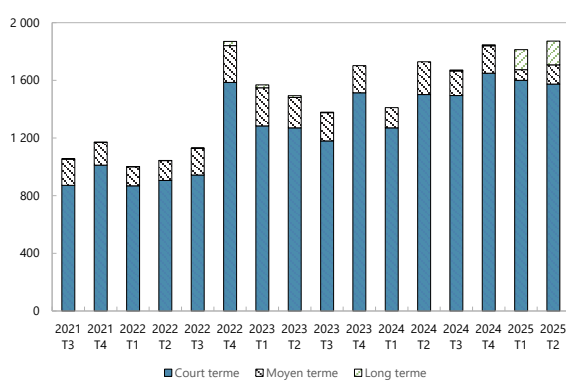
Graphique 5a : Répartition des Crédits

(En milliards de francs CFA)



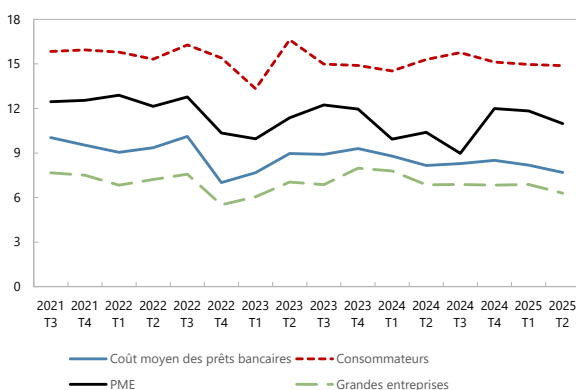
Graphique 5b : Échéances des Prêts Bancaires

(En milliards de francs CFA)



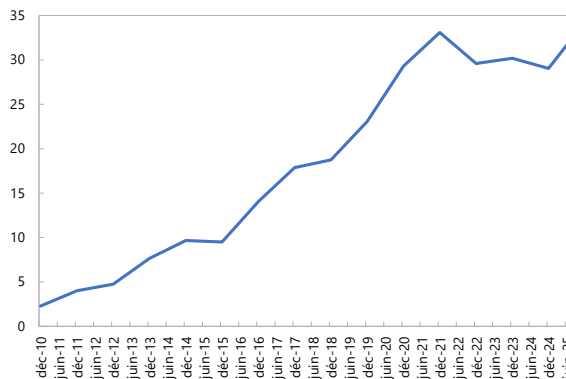
Graphique 5c : Coût Moyen des Prêts Bancaires

(En pourcentage)



Graphique 5d : Exposition des Banques au Risque Souverain^{1/}

(En pourcentage de l'actif total)



^{1/} Le numérateur regroupe les titres de transaction et de placement, les titres d'investissements publics et le crédit à l'État.

Source : calculs des services du FMI fondés sur les données de la Banque des États de l'Afrique Centrale.

9. L'exposition au risque souverain reste importante, et les niveaux de prêts improductifs sont relativement élevés. Les banques camerounaises détiennent des montants importants d'actifs souverains. Au cours des quinze dernières années, les liens entre l'État et les banques se sont renforcés, la part des actifs liés à l'État (principalement des titres publics) passant de 2,3 % en 2010 à 33 % en 2021, avant de se stabiliser à environ 30 % (graphique 5d). Une forte exposition au risque souverain pourrait réduire la capacité des banques à accorder des crédits au secteur privé. De plus, le niveau élevé des prêts improductifs continue de faire peser des risques importants sur la stabilité du système bancaire. La part des prêts improductifs dans l'encours brut des prêts est passée de 14 % en décembre 2020 à 15,2 % en mars 2025, tandis que la couverture des provisions pour ces créances s'est améliorée, passant de 76,5 % à 87 % au cours de la même période (graphiques 5a et

5b)³. L'exposition élevée et croissante des banques aux actifs liés à l'État, conjuguée à un volume important de prêts improductifs, pourrait limiter l'octroi de crédits au secteur privé et faire peser des risques persistants sur la stabilité financière.

10. Il apparaît que des frictions structurelles affaiblissent les services d'intermédiation financière. Le crédit reste concentré sur les grandes entreprises et les prêts à court terme prédominant, ce qui témoigne de l'incapacité des banques à évaluer correctement le risque lié aux emprunteurs et à gérer leurs expositions à long terme, privant ainsi les PME et les projets innovants des financements nécessaires à leur développement. L'absorption massive de liquidités par l'État continue d'évincer l'investissement privé. À cela s'ajoute une aversion au risque exacerbée par le niveau élevé des prêts non performants, qui freine l'offre de crédit. Le développement du secteur financier reste limité et la faible productivité perdure. Pour remédier à ces frictions, il faudra mettre en œuvre des réformes visant à renforcer les cadres d'évaluation des risques, à élargir les systèmes d'information sur le crédit et à diversifier les instruments de financement. Ces mesures, qui seront décrites en détail dans la section E, permettront de réorienter l'intermédiation financière vers les secteurs productifs.

C. Insuffisance des Infrastructures et Efficience des Investissements

11. La croissance et la compétitivité du Cameroun sont aussi bridées par des insuffisances considérables en matière d'infrastructures et par des faiblesses persistantes dans le domaine des investissements publics. Même si le pays a adopté plusieurs stratégies de développement et connu des périodes de hausse des dépenses en capital, ses infrastructures restent mal classées selon les indicateurs internationaux de qualité. Ainsi, l'accès à l'électricité reste limité, et le réseau routier est nettement en deçà des normes régionales et des pays comparables. Les investissements publics ont fluctué au fil du temps et sont souvent allés de pair avec une sous-exécution des budgets d'investissement, des retards dans la réalisation des projets et des coûts élevés. Cette section présente les défis liés aux infrastructures et à l'efficience des investissements, en particulier en qui concerne l'électricité, les routes, ainsi que le niveau et l'efficience des investissements publics.

12. Malgré la mise en œuvre de stratégies successives, le développement des infrastructures n'a pas été à la hauteur ni des ambitions du Cameroun ni du niveau des pays similaires. En 2023, le Cameroun se classait au 129^e rang sur 186 pays en matière de qualité globale des infrastructures, loin derrière le Kenya (56^e) et l'Indonésie (27^e)⁴ Au cours des dix dernières années, les autorités ont cherché à accélérer la mise en place d'infrastructures, en particulier pour les transports et l'électricité, dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision 2035, du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (GESP 2010–20) et de la Stratégie nationale de développement 2020–30 (SND30). Plusieurs grands projets ont été lancés pendant la période

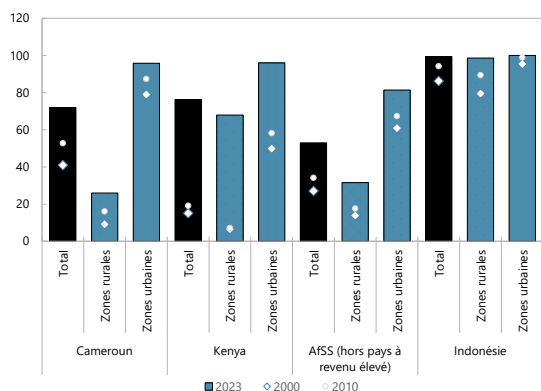
³ Les indicateurs relatifs aux prêts improductifs dans la CEMAC devraient être interprétés avec prudence, car les insuffisances en matière de capacités de contrôle, notamment en ce qui concerne la classification et le provisionnement des créances, peuvent se traduire par des lacunes dans la mesure et une sous-déclaration des risques de crédit.

⁴ Le Kenya et l'Indonésie servent de pays de comparaison, car leur PIB se situait à $\pm 15\%$ de celui du Cameroun en 1990.

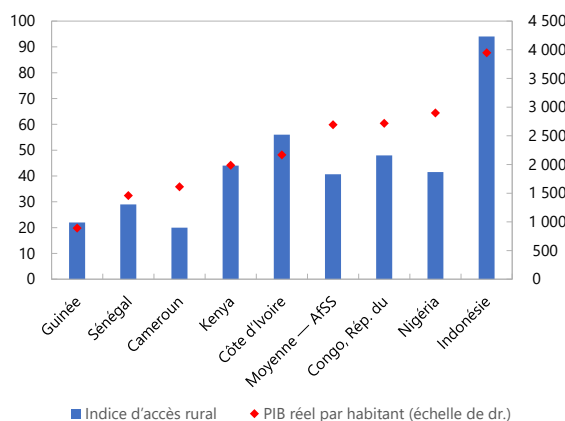
couverte par le GESP⁵. La SND30 a établi des objectifs plus ambitieux d'augmentation de la capacité de production d'électricité et d'extension du réseau routier. Cependant, les progrès ont souvent été plus lents que prévu, avec des retards dans l'exécution des projets et des lacunes dans les infrastructures complémentaires (FMI, 2017).

13. L'accès à l'électricité et la fiabilité de l'approvisionnement restent limités. Le réseau routier et la qualité des routes sont insuffisants par rapport aux normes régionales et à celles des pays comparables. L'accès à l'électricité et la fiabilité de l'approvisionnement restent particulièrement limités dans les zones rurales (graphique 6). Les investissements considérables réalisés depuis 2016 (en particulier dans les centrales hydroélectriques de Memve'ele et de Nachtigal) ont certes permis d'accroître la capacité de production, mais les lacunes du réseau de transport et les retards dans la mise en place des infrastructures connexes ont limité l'intégration effective de ces nouvelles capacités. La connectivité routière et la qualité des infrastructures routières présentent des lacunes similaires. Seuls 20 % de la population vivent à moins de 2 kilomètres d'une route praticable toute l'année, un chiffre bien inférieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui s'élève à 41 % (graphique 7). L'état du réseau routier est également préoccupant : seules 22 % des routes sont en bon ou en assez bon état. Le sous-développement des voies de desserte entrave la mobilité rurale et l'intégration des zones isolées aux marchés nationaux et régionaux. Le mauvais état des routes contribue à réduire la vitesse de circulation et à aggraver les embouteillages. Le Cameroun, en tant que carrefour régional, dépend des axes menant au Tchad et à la République centrafricaine. D'un point de vue logistique, les frais de transport sur ces axes restent élevés et les temps de transit sont encore longs.

Graphique 6. Raccordement à l'Électricité dans les Zones Rurales et Urbaines
(En pourcentage de la population)



Graphique 7. Indice d'Accès Rural et PIB par Habitant, 2018



Source : calculs des services du FMI fondés sur les indicateurs du développement dans le monde et de l'indice d'accès rural.

⁵ Les grands projets comprenaient notamment la réfection de certaines routes, des centrales hydroélectriques (Memve'ele, Lom Pangar, Nachtigal), des infrastructures portuaires à Kribi et à Douala, des investissements dans l'approvisionnement en eau des villes, ainsi que le réseau national à haut débit.

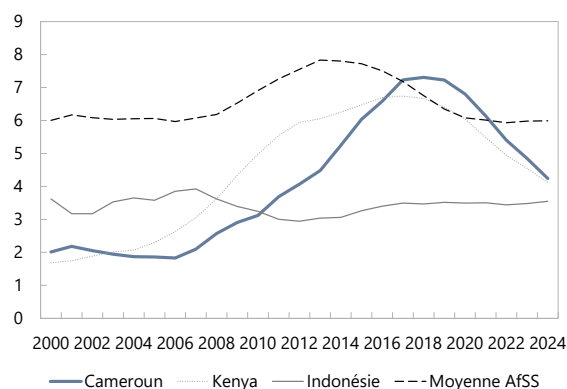
14. La connectivité numérique s’est améliorée, mais d’importantes lacunes subsistent, notamment en matière de haut débit fixe. Le nombre d’abonnements à un service de téléphonie mobile n’a cessé d’augmenter au cours des vingt dernières années. Avec plus de 90 abonnements pour 100 habitants, l’accès aux services mobiles de base est désormais généralisé. S’il s’inscrit globalement dans la tendance régionale, le taux de pénétration a progressé plus lentement que dans les pays comparables, où les abonnements ont atteint 120 sur 100 habitants en 2023. Le taux de pénétration de l’Internet à haut débit fixe reste faible à environ 2,2 abonnements pour 100 habitants en 2023, ce qui est inférieur à celui de pays comparables, tels que le Kenya et l’Indonésie, ainsi qu’à la moyenne régionale. L’infrastructure à haut débit est concentrée dans les grandes agglomérations, et son adoption à plus grande échelle est freinée par des coûts élevés, une couverture limitée du réseau fédérateur et des problèmes de fiabilité. Ces faiblesses limitent la capacité des entreprises à intégrer les technologies numériques, à accéder aux marchés en ligne et à accroître leur productivité, en particulier en dehors des grandes villes.

15. Les investissements publics ont été instables et limités par des lacunes dans l’exécution du budget. Les dépenses d’investissement sont restées inférieures à la moyenne de l’Afrique subsaharienne depuis le début de la première décennie des années 2000 (graphique 8). À partir de 2011, les investissements publics ont augmenté au cours de la mise en œuvre du GESP, pour atteindre environ 6 % du PIB en 2018, soit un niveau légèrement supérieur à la moyenne régionale. Cette augmentation a accéléré le rythme de la souscription de nouveaux prêts, mais la capacité de mise en œuvre n’a pas suivi, ce qui a probablement nui à l’efficacité⁶. Les mesures prises depuis 2018 pour rationaliser les dépenses et contenir le déficit primaire hors pétrole ont entraîné une baisse des dépenses d’investissement au Cameroun, malgré les efforts déployés pour leur accorder la priorité (FMI, 2018). Dans le même temps, l’exécution budgétaire a été défailante : entre 2021 et 2025, les taux d’exécution se sont élevés en moyenne à 89 %, témoignant de lacunes en matière de planification, de passation de marchés et de gestion de projets (graphique 9). Ces lacunes sont dues notamment à un espace budgétaire limité, à des dépassements de dépenses dans d’autres domaines et à des difficultés de gestion de trésorerie.

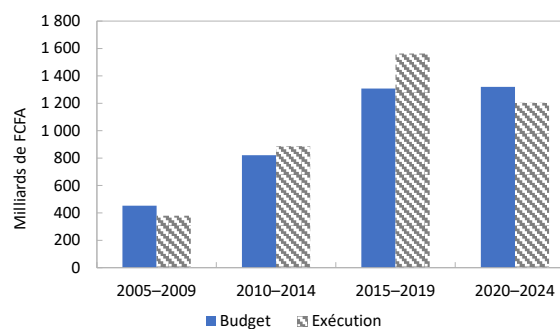
⁶ Selon plusieurs études, une expansion trop rapide et trop importante des investissements publics peut aggraver les goulets d’étranglement en ce qui concerne les infrastructures. Gurara, D., Kpodar, K., Presbitero, A. F., and Tessema, D. (2021). On the capacity to absorb public investment: How much is too much? *World Development*, 145, 105525.

Graphique 8. Dépenses d'Investissement

(En pourcentage du PIB, moyenne sur 5 ans, 2000–24)

**Graphique 9. Dépenses d'Investissement Planifiées et Exécutées**

(Moyenne sur 5 ans)



Source : calculs des services du FMI à partir des données fournies par les autorités.

16. La baisse récente des dépenses d'investissement est principalement imputable aux investissements financés sur ressources extérieures. Entre 2018 et 2025, environ 80 % de la baisse des dépenses d'investissement s'explique par un ralentissement des projets financés par des sources extérieures. Les retards dans la mise en œuvre sont liés à des procédures complexes, à des délais d'approbation et de versement particulièrement longs, ainsi qu'à l'obligation de respecter de multiples normes réglementaires. En outre, le manque de fonds de contrepartie a retardé le décaissement des prêts et dons extérieurs, ce qui a entraîné le report ou l'annulation de certains projets. Parmi les autres goulets d'étranglement, on peut citer les retards administratifs entre l'approbation d'un projet et son entrée en vigueur, les contraintes de capacité au sein des unités de gestion de projet, la lenteur des procédures d'acquisition foncière et de réinstallation, ainsi que les problèmes de sécurité dans les régions touchées par des conflits.

17. L'efficacité des dépenses laisse également à désirer, ce qui limite les effets des ressources mobilisées. L'écart d'efficacité du Cameroun par rapport aux pays ayant obtenu les meilleurs résultats est d'environ 41 %, ce qui est globalement comparable à la moyenne de 44 % en Afrique subsaharienne (FMI, 2025a). Alors que le Cameroun figurait parmi les pays les plus performants de la région entre 2005 et 2015, son écart par rapport à la frontière d'efficacité s'est creusé par la suite, le plaçant désormais dans la moyenne de l'Afrique subsaharienne. Ces indicateurs agrégés indiquent qu'il existe une marge importante pour améliorer l'efficacité des dépenses d'investissement, et les données au niveau des projets viennent étayer cette analyse. Un rapport de la Banque mondiale de 2018 a constaté que le coût de cinq grands projets d'infrastructure au Cameroun était deux à six fois plus élevé que celui de projets comparables menés ailleurs. Par ailleurs, une évaluation de 20 grands projets d'investissement mis en œuvre entre 2012 et 2020 a montré qu'environ les trois quarts d'entre eux avaient pris au moins deux ans de retard (FMI, 2025b).

18. Des défaillances à différentes étapes du cycle d'investissement contribuent aux écarts d'efficience. Lors de l'étape de préparation, des lacunes dans la programmation, la sélection des projets et la préparation du budget n'ont pas permis d'assurer une préparation suffisante des projets avant leur mise en œuvre. Au cours de la mise en œuvre, les retards liés à la passation des marchés publics, à l'acquisition foncière et à la gestion des contrats sont fréquents. Les difficultés de coordination entre les projets connexes ont également pesé sur la performance. Ainsi, les retards pris dans la mise en service des infrastructures de transport ont limité l'exploitation en temps voulu des nouvelles capacités de production de projets comme Nachtigal. Toutes ces tendances montrent qu'il est important, tant sur le plan du volume que de l'efficience, de renforcer les investissements publics pour combler les lacunes du Cameroun en matière d'infrastructures.

19. Les données mettent en évidence des insuffisances en matière d'infrastructures et un manque d'efficience des investissements qui touchent tous les secteurs. Les lacunes en matière de préparation, de mise en œuvre et de coordination, associées à un espace budgétaire limité et à une sous-exécution récurrente, ont ralenti les progrès dans le développement et la modernisation des infrastructures. La section E présente des options d'action publique pour améliorer la planification et la mise en œuvre des investissements, ainsi que la qualité et l'impact des dépenses publiques.

D. Estimation des Gains de Croissance Résultant des Améliorations du Secteur Financier et des Infrastructures

20. Cette section évalue les retombées à long terme sur la croissance du renforcement du développement du secteur financier et des infrastructures au Cameroun. Cette analyse évalue l'effet moyen, au niveau national, d'améliorations durables en matière de développement du secteur financier et d'infrastructures sur le revenu réel par habitant, à partir d'un panel de 88 pays sur la période 1995–2020 (annexe I). Plus précisément, on estime le modèle à effets fixes par pays suivant :

$$\ln(GDPpc_{it}) = \alpha_i + \beta_1 Finance_{it} + \beta_2 Infrastructure_{it} + \gamma' X_{it} + \varepsilon_{it}$$

où $\ln(GDPpc_{it})$ est le logarithme naturel du PIB réel par habitant du pays i pour l'année t ; α_i rend compte des caractéristiques nationales non observables et invariantes dans le temps et X_{it} est un vecteur de variables de contrôle structurelles et macroéconomiques comprenant le capital humain, la démographie, l'ouverture commerciale, les termes de l'échange, l'inflation, ainsi que des indicateurs géographiques et relatifs aux ressources naturelles⁷. Les variables relatives aux infrastructures et au développement du secteur financier sont prises en compte sous forme de

⁷ Toutes les variables explicatives sont présentées avec un décalage ou sous forme de moyennes pluriannuelles afin de réduire les problèmes d'endogénéité et de saisir les effets à moyen et long terme. Les variables relatives au capital humain sont prises en compte avec un décalage de cinq ans afin de refléter leurs effets différés sur la productivité et les revenus. Les indicateurs relatifs au commerce et aux infrastructures sont exprimés sous forme de moyennes sur cinq ans afin d'atténuer la volatilité à court terme et les fluctuations conjoncturelles. L'inflation et la croissance démographique sont décalées d'un an afin de tenir compte de la rétroaction simultanée avec la production. Les indicateurs du développement du secteur financier sont aussi inclus sous forme de moyennes sur cinq ans afin de refléter le caractère progressif des améliorations apportées aux institutions et à l'accès.

moyennes sur cinq ans afin de refléter les conditions structurelles à moyen terme plutôt que les fluctuations à court terme. Les erreurs types robustes sont regroupées au niveau des pays.

21. Il faut tenir compte du fait que le Cameroun est un pays fragile et touché par des conflits pour interpréter ces résultats. La spécification empirique tient explicitement compte des conflits, et les effets fixes par pays intègrent les caractéristiques structurelles inchangées dans le temps ; les coefficients estimés reflètent toutefois les relations moyennes au sein de chaque pays sur un large échantillon. Ils rendent ainsi compte du lien à long terme entre les améliorations durables du développement du secteur financier et des infrastructures, d'une part, et les niveaux de revenu, d'autre part, en faisant abstraction des dynamiques de mise en œuvre propres à chaque pays.

22. Comblent les lacunes dans les secteurs financier et des infrastructures pourrait augmenter considérablement le revenu par habitant du Cameroun à long terme⁸. Les pays bénéficiant d'un meilleur accès au financement et de meilleures infrastructures affichent des niveaux de revenu à long terme plus élevés, toutes choses égales par ailleurs (tableau 1). L'application des coefficients estimés aux écarts actuels du Cameroun semble indiquer que des avancées *soutenues* vers les niveaux moyens des pays comparables pourrait se traduire par des gains de revenu considérables à long terme. Le simple fait de combler le déficit d'accès à l'électricité entraînerait une augmentation du revenu par habitant d'environ 11 %, sachant que le taux d'accès à l'électricité au Cameroun est inférieur de 19,2 points de pourcentage à la moyenne de l'échantillon⁹. De même, la réduction de l'écart de 0,31 observé dans l'indice d'accès aux institutions financières s'accompagne d'une augmentation du revenu à long terme d'environ 17 %. Les améliorations conjuguées de l'accès à l'électricité et aux services financiers laissent entrevoir une augmentation potentielle des revenus à long terme d'environ 28 %, à mesure que le Cameroun se rapproche de la moyenne de ses pairs.

⁸ « À long terme » renvoie à la relation d'équilibre estimée à partir d'un panel de 88 pays entre 1995 et 2024, sur la base de moyennes sur cinq ans qui reflètent les conditions structurelles à moyen terme plutôt que les dynamiques à court terme.

⁹ En 2024, 68,2 % de la population camerounaise avait accès à l'électricité, contre une moyenne de 87,4 % pour l'échantillon de pays.

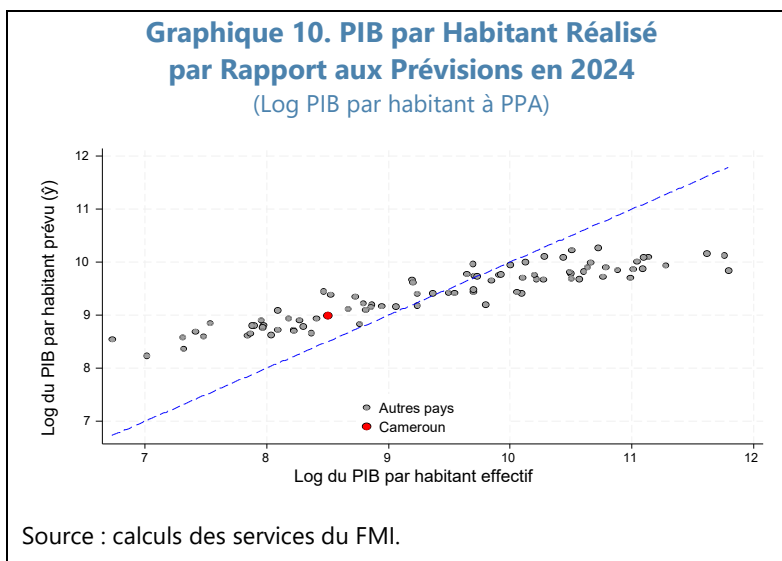
Tableau 1. Cameroun. Résultats de la Régression : Développement du Secteur Financier, Infrastructures et Revenu par Habitant

Revenu : PIB par habitant à PPA	
Développement du secteur financier/1	
Accès aux établissements financiers	0,545*** (0,157)
Effizienz des établissements financiers	0,484** (0,194)
Infrastructures/1	
Raccordement à l'électricité (% de la population)	0,006*** (0,002)
Abonnements à un service de téléphonie mobile (pour 100 habitants)	0,001** (0,001)
Abonnements à Internet à haut débit fixe (pour 100 habitants)	0,007*** (0,002)
Variables de contrôle	
Capital humain	Oui
Croissance démographique	Oui
Fondamentaux macroéconomiques	Oui
Facteurs cycliques et temporaires	Oui
Nombre de pays	88

1/ Sauf indication contraire, toutes les variables sont exprimées sous forme de moyennes sur cinq ans. (2) Erreurs types robustes entre parenthèses, regroupées au niveau des pays. (3) *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1. (4) Les variables de contrôle comprennent des variables relatives au capital humain : achèvement du cycle primaire et inscription dans l'enseignement secondaire, toutes deux avec un décalage de cinq ans. Croissance démographique décalée d'un an. Fondamentaux macroéconomiques : ouverture commerciale (X+M en % du PIB) et croissance des termes de l'échange, moyennes sur cinq ans ; inflation, décalée d'un an. Facteurs conjoncturels et temporaires : catastrophes naturelles, variables fictives relatives aux pays exportateurs de pétrole et aux conflits.

Source : calculs des services du FMI.

23. Le revenu du Cameroun est inférieur au niveau que laissent présager les paramètres fondamentaux de l'économie. Au-delà des lacunes dans les indicateurs structurels observables, le modèle empirique indique que le revenu par habitant réel du Cameroun en 2024 est inférieur d'environ 6 % au niveau attendu sur la base des paramètres fondamentaux observables (graphique 10). Cet écart conditionnel devrait être interprété comme un *repère basé sur le modèle*, qui rend compte de facteurs non explicitement pris en compte dans la régression. En ce sens, compte tenu de son niveau actuel de développement du secteur financier et



d'infrastructures, le Cameroun affiche un revenu inférieur à la moyenne des pays de l'échantillon, après prise en compte du capital humain, des données démographiques, des conflits et des conditions macroéconomiques. L'écart résiduel reflète le manque d'efficacité potentiel, lié à des faiblesses dans la mise en œuvre des politiques, l'efficacité de la réglementation, la gouvernance ou l'allocation des ressources.

24. Des améliorations structurelles dans le développement du secteur financier et les infrastructures pourraient générer des gains de revenu considérables à long terme pour le Cameroun, mais la concrétisation de ces gains dépendra de la capacité de mise en œuvre. La réduction des écarts observables pourrait générer des gains substantiels de revenu à terme, mais l'écart supplémentaire entre le revenu réel et les prévisions met en évidence l'importance de la mise en œuvre des politiques, de l'efficacité de la réglementation et de la résolution de problèmes plus généraux d'efficacité, qui sont particulièrement marqués dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Ce constat appelle un double programme de réforme : renforcer l'accès au secteur financier et son efficacité, et accélérer le développement des infrastructures, *tout en s'attaquant aux goulets d'étranglement institutionnels et opérationnels* afin de garantir que les investissements plus importants se traduisent par des gains de revenus durables. La section suivante présente les priorités concrètes à mettre en œuvre pour combler ces lacunes et renforcer l'impact des réformes du secteur financier et des infrastructures sur la croissance.

E. Recommandations de Politique Économique

Recommandations de mesures visant à favoriser l'intermédiation financière

Cette sous-section s'appuie sur les constatations de frictions structurelles décrites dans la section B. Elle définit les mesures prioritaires visant à renforcer la solidité du secteur bancaire, à améliorer l'évaluation des risques et à élargir l'accès aux circuits financiers, des étapes essentielles pour réorienter l'intermédiation financière vers l'investissement productif et concrétiser les gains de croissance à long terme estimés dans la section D. Ces priorités s'inscrivent dans le cadre du programme de réforme à moyen terme des autorités, notamment la Stratégie nationale de développement du secteur financier (2024–30) et la Stratégie nationale d'inclusion financière. L'accent est mis sur les réformes les plus importantes pour débloquer le crédit privé et maximiser la croissance, avec une attention particulière portée à leur mise en œuvre, à leur ordonnancement et aux contraintes qui pèsent sur elles. Pour atteindre ces objectifs, une action coordonnée sera nécessaire tant du côté de l'offre que de la demande sur le marché du crédit.

1. Renforcer la solidité du secteur bancaire et réduire l'absorption par l'État

L'exposition élevée au risque souverain et le niveau élevé des prêts improductifs limitent la capacité des banques à accorder des prêts au secteur privé. Pour atténuer ces pressions, il faut :

- **une stratégie budgétaire** afin de réduire la dépendance vis-à-vis des banques nationales pour le financement du déficit et d'atténuer les risques liés au refinancement ;
- **une diversification de la base d'investisseurs dans les titres publics** vers des acteurs non bancaires, tels que les compagnies d'assurance et les fonds de pension, complétée par le développement d'instruments à plus long terme et sur les marchés secondaires ;
- **une recapitalisation des banques et un renforcement de la surveillance réglementaire** afin d'accroître la résilience et d'atténuer les liens entre l'État et les banques, notamment en répondant aux besoins de financement régionaux au sein de la CEMAC ;
- **une promotion de l'épargne et des instruments d'investissement à long terme**, tels que les produits d'assurance et des pensions à long terme, afin de favoriser le partage des risques et de réduire la dépendance vis-à-vis de financements à court terme.

2. Améliorer l'évaluation des risques et les infrastructures de crédit

La prédominance des prêts à court terme et la concentration du crédit sur les grandes entreprises reflètent la capacité limitée des banques à évaluer les risques liés aux PME et à gérer leurs expositions à long terme. Les principales mesures comprennent les suivantes :

- **La mise en place d'une centrale des risques, d'une base de données sur les bilans des PME et d'un registre des incidents de paiement** afin d'améliorer la transparence et de réduire les asymétries d'information, ce qui contribuera à limiter les prêts non performants et à renforcer la stabilité financière ;

- **La modernisation des registres de garanties et le développement de solutions pour l'amélioration de la cote du crédit** afin de permettre aux PME d'accéder à des financements à plus long terme ;
- **La mise en place accélérée de plateformes financières et la dématérialisation des services** afin de réduire les coûts de transaction et d'élargir la portée de ces services.

3. *Élargir l'accès aux services financiers et l'inclusion financière*

Il faut aussi mener des réformes du côté de la demande. Comme expliqué dans la section D, l'accès aux services financiers est un facteur clé par lequel le développement du secteur financier stimule la croissance économique. La stratégie camerounaise d'inclusion financière pour la période 2023–27 sert de pierre angulaire dans ce domaine. Les priorités suivantes soulignent les lacunes dans sa mise en œuvre et les mesures supplémentaires nécessaires pour accroître son impact :

- **faire progresser l'éducation financière et assurer une meilleure protection des consommateurs**, en particulier les PME, les microentreprises et les particuliers ;
- **soutenir l'innovation et la finance numérique**, notamment les services bancaires mobiles et les solutions fintech, afin d'atteindre les zones rurales et le secteur informel ;
- **développer des canaux de financement autres que bancaires**, tels que le crédit-bail, l'affacturage et le capital-risque, afin de diversifier les sources de crédit.

4. *Mener des actions ciblées pour soutenir les PME*

En accord avec le programme des pouvoirs publics pour le développement du secteur privé et des PME, ces dernières continuent de jouer un rôle central dans le dynamisme du secteur privé et dans la mise en place d'une trajectoire de croissance plus inclusive. Cependant, elles restent confrontées à des obstacles structurels en matière d'accès au financement. Les priorités d'actions devraient être de :

- **mettre en œuvre le Fonds de garantie aux PME** et d'étendre les dispositifs de garantie ;
- **renforcer les liens entre les PME et les grandes entreprises** grâce à une réglementation sur les délais de paiement et les pratiques de sous-traitance ;
- **encourager les crédits fournisseurs et le financement par la diaspora**, comme le prévoit la feuille de route de la SND-30, afin de mobiliser des ressources supplémentaires.

5. *Réformes institutionnelles et opérationnelles*

- **Réformer les institutions financières publiques** afin de rendre les interventions de l'État plus efficaces et de réduire les risques budgétaires. Par exemple, transformer le Crédit foncier du Cameroun (CFC) en un fonds de financement hypothécaire et convertir la Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises en un fonds de garantie pour les PME.

- **Simplifier les procédures de change** afin de réduire les délais et de faciliter l'accès aux devises étrangères pour les entreprises qui en ont besoin.

Pour garantir l'efficacité de la mise en œuvre des mesures réglementaires, il est essentiel d'assurer une collaboration étroite avec les organismes régionaux responsables de la réglementation et de la supervision bancaires, le Cameroun étant membre de la CEMAC.

Recommandations pour Accroître l'Efficiace des Investissements Publics

Faisant suite aux constatations de lacunes et d'inefficiences des infrastructures soulignées dans la section C, la présente section définit les priorités d'action pour renforcer les investissements publics et la gestion des finances publiques. Elle préconise une amélioration de la planification, de la préparation des projets, des marchés publics et de l'exécution budgétaire, afin de dégager une marge de manœuvre budgétaire et de garantir que les dépenses d'investissement se traduisent par des infrastructures efficaces.

1. Dégager de l'espace budgétaire et améliorer l'exécution du budget

La sous-exécution chronique des budgets d'investissement et les dépassements dans les dépenses courantes ont réduit les ressources disponibles pour l'investissement. Les principales mesures comprennent les suivantes :

- **réorienter les dotations budgétaires** vers les dépenses d'investissement en réduisant les dépenses inefficaces et en limitant les procédures de dépenses exceptionnelles ;
- **améliorer la planification de trésorerie et la préparation du budget pluriannuel** pour assurer une meilleure gestion de la trésorerie et garantir la mise à disposition en temps voulu des fonds de contrepartie. L'objectif est de faire en sorte que les projets financés sur ressources extérieures soient réalisés de manière optimale ;
- **accroître la transparence budgétaire et renforcer le contrôle des dépenses extrabudgétaires** afin de garantir la discipline budgétaire et de préserver une marge de manœuvre pour les infrastructures prioritaires.

2. Améliorer la gestion des investissements publics à toutes les étapes du processus d'investissement (planification, préparation, mise en œuvre, suivi et évaluation)

Grâce aux efforts déployés récemment, la phase de planification est devenue relativement plus solide. En revanche, des faiblesses persistent dans la phase de mise en œuvre, en particulier dans la capacité à établir des prévisions de dépenses sur une base pluriannuelle. **Les mesures prioritaires devraient inclure les suivantes :**

- **transformer la SDN 30 en une stratégie d'investissement structurée selon les priorités** et fondée sur un cadre de dépenses à moyen terme et une trajectoire budgétaire définie. Cette recommandation de la mission d'évaluation de la gestion des investissements publics de 2020 vise à garantir une planification adéquate et implique l'élaboration d'un budget d'investissement

prioritaire comprenant les principaux projets, l'estimation de leurs coûts et leur hiérarchisation par rapport aux instruments budgétaires existants ;

- **mettre en œuvre le décret révisé fixant les règles de la maturation (2025)** en publiant des lignes directrices détaillées concernant les seuils et les exigences applicables aux petits, moyens et très grands projets. La publication de ce décret a marqué une avancée significative pour la phase de *maturation* ;
- **rationaliser les processus de passation de marchés et les dispositifs de contrôle**, réduire les chevauchements et clarifier les responsabilités entre les instances de contrôle sur la base d'une analyse des risques. La mise en place de lignes directrices claires dans le décret sur la maturation permettrait de préciser davantage les règles de coordination des grands et très grands projets. La révision et l'optimisation des réglementations, procédures et parties prenantes peuvent contribuer à diminuer les délais, les coûts, ainsi que les risques en matière de gestion et de budget tout au long du processus d'investissement public, notamment dans le cadre des marchés publics.

3. Accroître la transparence et la dématérialisation pour éliminer les goulets d'étranglement dans la mise en œuvre

Une transparence accrue et des systèmes de données plus performants sont essentiels pour le suivi et l'évaluation. Les mesures à prendre comprennent les suivantes :

- **centraliser les informations relatives aux projets d'investissement** à l'aide de bases de données fiables et intégrer le suivi des progrès tant sur le plan physique que financier. La base de données sur les projets d'investissement mis en œuvre en 2019 pourrait contribuer à cet objectif et renforcer le lien avec le processus budgétaire ;
- **relier le système de passation électronique des marchés publics COLEPS à Pridesoft** afin d'améliorer la transparence dans la publication des appels d'offres, l'attribution des marchés et leur exécution ;
- **tirer parti des plateformes informatiques** pour l'évaluation des projets et les audits de performance afin de réaliser des économies et de garantir une éthique de responsabilité.

4. Accélérer le processus de développement et d'entretien des infrastructures

Les lacunes en matière d'infrastructures dans les domaines de l'électricité, du réseau routier et de la connectivité numérique restent des freins majeurs à la compétitivité. Les actions devraient inclure les suivantes :

- **accomplir en priorité les projets en cours dans les domaines de l'énergie et des transports**, et veiller à la mise en place en temps voulu des infrastructures complémentaires, telles que les lignes de transport d'électricité ;

- **améliorer la connectivité routière et les performances logistiques**, en particulier le long des axes régionaux, et faciliter en même temps l'accès aux zones rurales grâce à des routes de desserte ;
- **institutionnaliser les systèmes de préparation de budget pour l'entretien et la gestion des actifs** afin de garantir la pérennité des investissements publics.

F. Conclusion

25. Le Cameroun peut accélérer sa croissance économique et rehausser le niveau de vie de ses habitants en surmontant les obstacles structurels qui freinent le développement du secteur financier et des infrastructures. Les réformes visant à renforcer les services d'intermédiation financière et à améliorer l'efficacité des investissements publics peuvent relancer le secteur privé et accroître la compétitivité. L'élargissement de l'accès au crédit, l'amélioration de l'évaluation des risques et la réduction de l'absorption de liquidités par l'État permettront aux entreprises d'investir et d'innover. En parallèle, la réduction des lacunes en matière d'infrastructures et la mise en place de processus d'investissement efficaces permettront de réduire les coûts et d'améliorer la connectivité.

26. Les gains potentiels sont considérables. Selon des estimations empiriques, la réduction des lacunes dans le secteur financier et les infrastructures pourrait entraîner une augmentation du revenu par habitant à long terme de 28 à 45 %. De plus, le revenu au Cameroun reste inférieur au niveau attendu au regard des paramètres fondamentaux du pays. Ainsi, même avec le niveau actuel de développement financier et infrastructurel, un gain d'efficacité et une meilleure gouvernance permettraient d'obtenir des gains plus importants. Il est donc important d'améliorer la qualité des services d'intermédiation et des investissements, tout en augmentant leur volume. Les mesures prioritaires comprennent, entre autres, le renforcement de la solidité du secteur bancaire, la modernisation des infrastructures de crédit, la promotion de l'inclusion financière et l'amélioration de la gestion des investissements publics à toutes les étapes (planification, exécution et suivi). Des mesures complémentaires, telles qu'une réforme foncière et la mise en place d'un climat des affaires plus prévisible, viendront accentuer les avantages obtenus.

Bibliographie

- Arcand, J. L., Berkes, E., and Panizza, U. 2015. "Too Much Finance?" *Journal of Economic Growth* 20: 105–148. <https://doi.org/10.1007/s10887-015-9115-2>.
- Espinoza, R., and Presbitero, A. F. 2022. "Delays in Public Investment Projects." *International Economics* 172(C): 297–310.
- GICAM (Groupement Inter-Patronal du Cameroun). 2020. *GICAM White Paper on Cameroonian Economy: The Industrial Imperative of Cameroon*. <https://legecam.cm/wp-content/uploads/2024/05/gicam-livre-blanc-anglais.pdf>.
- Haltiwanger, J., Jarmin, R. S., and Miranda, J. 2013. "Who Creates Jobs? Small versus Large versus Young." *Review of Economics and Statistics* 95(2): 347–361.
- Hsieh, C.-T., and Klenow, P. J. 2009. "Misallocation and Manufacturing TFP in China and India." *Quarterly Journal of Economics* 124(4): 1403–1448.
- Hsieh, C.-T., and Klenow, P. J. 2014. "The Life Cycle of Plants in India and Mexico." *Quarterly Journal of Economics* 129(3): 1035–1084.
- IMF. 2017. *Staff Country Report* No. 17/185. <https://doi.org/10.5089/9781484307328.002.A001>.
- IMF. 2018. *Staff Country Report* No. 18/009. <https://doi.org/10.5089/9781484337547.002>.
- MF. 2024. *Staff Country Report* No.24/51. <https://doi.org/10.5089/9798400268229.002>
- IMF. 2025a. *Fiscal Monitor: Spending Smarter—How Efficient and Well-Allocated Public Spending Can Boost Economic Growth*. Washington, DC.
- IMF. 2025b. *Staff Country Report* No. 25/071. <https://doi.org/10.5089/9798229004961.002>.
- Levine, R. 2005. "Finance and Growth: Theory and Evidence." In *Handbook of Economic Growth*, edited by P. Aghion and S. Durlauf, vol. 1, chap. 12, 865–934. Elsevier.
- Svirydenka, K. 2016. "Introducing a New Broad-Based Index of Financial Development." IMF Working Paper No. 16/005. International Monetary Fund.
- World Bank Group. 2018. *Cameroon: Public Expenditure Review—Aligning Public Expenditures with the Goals of Vision 2035*. Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/501141543353309471>.

Annexe I. Liste des Pays Inclus dans le Modèle^{1, 2, 3, 4}

Afrique subsaharienne		
Bénin*	Côte d'Ivoire*	Namibie
Botswana	Éthiopie*	Niger*
Burkina Faso*	Ghana*	Ouganda*
Burundi*	Guinée*	Rwanda*
Cabo Verde^	Guinée-Bissau*	Sénégal*
Cameroun*	Kenya*	Seychelles^
Comores*^	Lesotho*	Sierra Leone*
Congo, Rép. du*	Madagascar*	Tanzanie*
Rép. dém. du Congo	Mali*	Togo*
République centrafricaine*	Maurice^	Zambie*
Tchad*	Mozambique*	
Pays émergents et pays en développement d'Asie	Pays émergents et pays en développement d'Europe	Caucase et Asie centrale
Brunéi Darussalam	Bélarus	Arménie
Cambodge*	Bosnie-Herzégovine	Azerbaïdjan
Kiribati*^	Bulgarie	Géorgie
Maldives^	Macédoine du Nord	Kazakhstan
Mongolie	Moldova*	République kirghize*
Népal*	Serbie	Tadjikistan*
Papouasie-Nouvelle-Guinée*	Ukraine	
Rép. dém. populaire lao*		
Amérique latine et Caraïbes	Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan	Pays avancés
Bahamas^	Algérie	Chypre
Belize^	Arabie saoudite	Croatie
Bolivie	Bahreïn	Estonie
El Salvador	Émirats arabes unis	Hong Kong (RAS)
Équateur	Iran (République islamique d')	Islande
Honduras*	Koweït	Lettonie
Jamaïque	Liban	Lituanie
Nicaragua*	Mauritanie*	Luxembourg
Panama	Oman	Malte
Paraguay	Qatar	République slovaque
République dominicaine	République arabe syrienne	Singapour
	Soudan*	Slovénie

¹ L'échantillon utilisé correspond à l'ensemble des pays inclus dans le [modèle EBA-Lite 3.0 du FMI](#) pour lesquels on dispose de données complètes permettant d'estimer le modèle. Cet échantillon permet d'obtenir une variation suffisante au sein d'un même pays et sur un panel de pays, et fournit un repère de réalisation pertinent sur le plan économique. Ce repère est régulièrement utilisé par le FMI dans ses analyses comparatives entre pays, notamment dans l'évaluation du secteur extérieur. Il permet d'estimer la position extérieure du Cameroun.

² Les pays suivis d'un astérisque (*) sont des pays à faible revenu selon la classification du FMI. Il s'agit de pays pouvant bénéficier de l'aide financière à des conditions concessionnelles accordée par le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI.

³ Les pays suivis d'un chapeau (^) sont des petits États en développement selon la classification du FMI.

⁴ Les pays indiqués en gras sont des pays fragiles et touchés par un conflit.